

Le détective des fantômes de l'histoire acadienne



G RALD LEBLANC

Pas question pour Sylvain Gaudet de manquer le Congr s mondial acadien cet  t . L'anthropologue s'est converti   la g n alogie, d m n geant m me   Pointe-Saint-Charles, tout pr s des Archives nationales, pour se plonger   fond dans l' pop e acadienne.

« Je fonctionne comme un d tective aux prises avec les fant mes de l'histoire. Tout   coup, on perd la trace d'un Gaudet ou d'un LeBlanc, et l'on finit par le rattraper, gr ce   un petit d tail d'un acte notari . L'arbre g n alogique n'est qu'un squelette sur lequel il faut mettre de la chair, en suivant les personnes dans l'espace et le temps. On fait alors de l'histoire et c'est passionnant, m me pour le pr sent, car les  v nements ont tendance   se r p ter », explique notre d tective-g n alogiste.

Il fait d' tonnantes d couvertes cet Acadien dont l'appartement regorge de photos anciennes, de vieux documents, de cartes de l'ancienne et de la nouvelle Acadie. Un rat d'archives comme on ne croyait plus en trouver   l'heure du Village global !

La succession LeBlanc

Sortant un livre  crit en 1885 par l'avocat Ludger Urgel Fontaine, Sylvain me raconte une cocasse aventure d'h ritage. Vers 1826, meurt   Philadelphie un d nomm  Charles White, un descendant du notaire LeBlanc, qui a servi de mod le pour * vang line*, le po me  pique de Longfellow sur la d portation.

Fortun , Charles White-LeBlanc  tait mort *ab intestat*. On cherche donc ses h ritiers. Le bruit se rend   Qu bec, particuli rement   Saint-Jacques de Montcalm, fond  par des Acadiens. La rumeur a gonfl  la fortune et les LeBlanc de Saint-Jacques envoient des  missaires   Philadelphie.

H las, si l'ami Charles est mort sans enfant, sa fortune   r v ill  une multitude de cousins et cousines. M me si le tr sor comptait effectivement 17 000 \$, une grosse somme pour l' poque, les prospecteurs qu b cois reviennent bredouilles, apr s avoir  valu  qu'il en c terait gros pour r cup rer les 4 \$ susceptibles

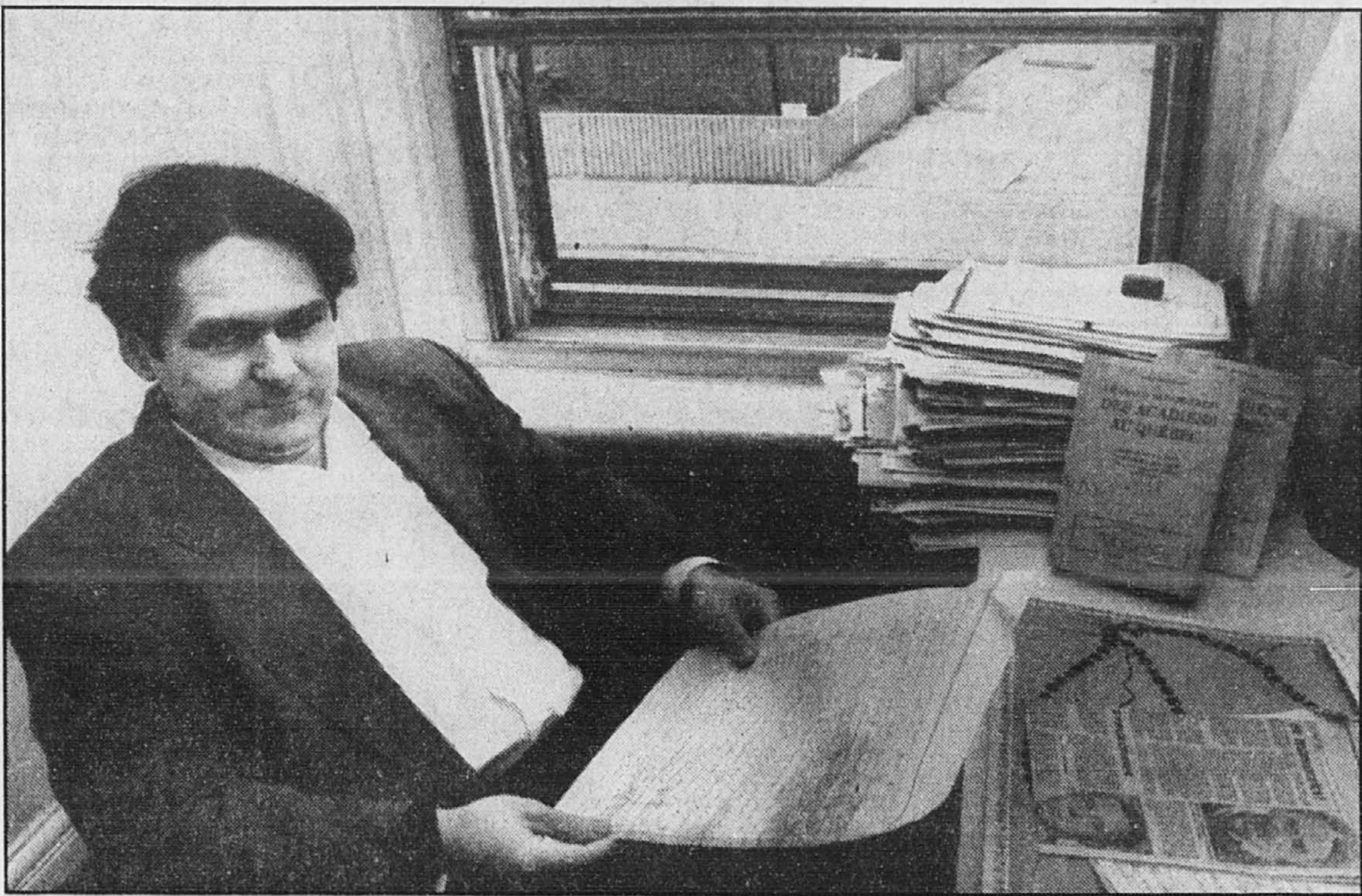


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

L'anthropologue Sylvain Gaudet s'est converti   la g n alogie, d m n geant m me   Pointe-Saint-Charles, tout pr s des Archives nationales, pour se plonger   fond dans l' pop e acadienne.

de revenir   chaque parent de l'ami Charley.

Si les anc tres de Charles LeBlanc-White s' taient  chou s en Nouvelle-Angleterre   la d portation de 1755, Anne LePrince connut, elle, un sort plus mouvement  et plus tragique.

Ayant grandie   Pissiguit, pr s de Grand-Pr , Anne y  pousa Sylvain LeBlanc. Ils avaient d j  une fille, Marguerite, lorsqu'ils furent d port s en Angleterre, o  Sylvain mourut dans une prison de Liverpool.

Renvoy e en Bretagne, Anne LePrince y vivait avec sa fille lorsqu'elle fut arr t e en 1792, par les gardes de la R volution, pour avoir abrit  un pr tre catholique. Tous trois finirent sous le couperet de la guillotine.

D portation de l'Acadie, prison en Angleterre et guillotine de la R volution en France, la pauvre Anne n'eut vraiment pas de chance. Comme les Vincent, les Prince et LePrince n'ont pas laiss  de trace en Acadie. Mais ils se retrouvent nombreux au Qu bec et en Louisiane, dans le cas des Vincent. La municipalit  de Princeville dans la r gion des Bois-Francs doit son nom aux descendants d'Acadiens de la d portation.

Les pirates et les patriotes

Une autre bo te d'archives et nous voici en pleine r volte des Patriotes. Une coupure du journal *L'Avenir*, du 19 avril 1848, rappelle le vibrant hommage rendu par Louis-Joseph Papineau   ses compagnons d'armes acadiens.

Sylvain a r pertori  une bonne dizaine d'Acadiens parmi les Patriotes de 1837-38 : Jean-Joseph Girouard, Louis Bourdages et son fils Jean-David, Jean-Baptiste et Jacques-David H bert, Joseph Isaie Boudreau, L vis Bourgeois, Jean-Baptiste Bourque, Pierre Granger et Sim on Marcessault, dont la m re  tait une Cormier.

Mais Sylvain a aussi d couvert que le redoutable Comeau, le policier maudit des Patriotes,  tait aussi d'origine acadienne. Il serait probablement l'anc tre de Napol on Alexandre Comeau, qui a donn  son nom   la ville de Mulroney et   qui Yves Th riault, aussi d'origine acadienne, a consacr  un livre intitul  *Le roi de la C te-Nord*.

Le voyage de Sylvain dans les archi-

ves l'a aussi mis sur la piste du myst rieux bateau de pirates qui multiplia les raids chez les Bostonnais durant la guerre de S cession de 1865-66. L' quipage de ce bateau, dont Sylvain n'a pas encore retrac  le nom,  tait compos  d'Acadiens qui se vengeaient de la d portation subie par leurs anc tres.

Les h ros du cap Blomidon

C'est parfois dans la litt rature que Sylvain retrouve les traces de ses aieux. Il a ainsi d couvert que son arri re grand-p re, Louis Gaudet, aurait servi de mod le au p re de Jean B rub , le h ros du roman *Au cap Blomidon*, de Lionel Groulx.

Le chanoine avait en effet un chalet   la Baie-des-Canards, non loin des terres de Louis Gaudet et Pierre Lafleur, du 18  rang de Saint-Donat. Dans le manuscrit de Groulx, on trouve le nom de Lafleur, devenu Bellefleur dans la version d finitive, tandis que Gaudet devenait B rub  pour les fins du roman.

Sylvain Gaudet descend en droite ligne, onze g n rations plus tard, de Jean Gaudet, arriv    Port-Royal, en Acadie, entre 1625 et 1645. Peu avant la d portation, les Gaudet ont fui, par les bois, vers le Qu bec.

On retrouve de nombreux Gaudet   B arn, petit village pr s de Ville-Marie, au T miscamingu  qu b cois. « On pourrait parler de Gaudetville puisque 300 des 1200 habitants s'y nomment Gaudet. On y pratique la fa on acadienne d'identifier les gens : Sylvain   Paul   Joseph   Louis... »

Sylvain a aussi d couvert que ses anc tres avaient fait un court s jour   Montr al de 1761   1774. Pierre Gaudet y a m me d frich  la terre o  fut  tablie la premi re paroisse de Verdun, en 1899. Lui-m me Acadien, le premier cur  de Verdun, Ars ne Richard, y c l br it en grande pompe la f te des Acadiens du 15 a t, comme en t moigne une manchette de *La Presse* en 1917.

Sylvain a r pertori  une quarantaine de patronymes acadiens (Gaudet, Deveau, Bourgeois, H bert, Saunier, Forest, Landry...) parmi les r fugi s qui ont s journ    Montr al, de 1760   1800, avant de passer   Saint-Jacques, puis   Saint-Donat et   B arn.

C'est donc la t te pleine d'anecdotes et le c ur bien chaud que Sylvain Gaudet se rendra   Saint-Joseph de Memramcook, non loin de Moncton, pour participer aux grandes retrouvailles des Gaudet du monde, le 14 a t.

Jalons de l' pop e d'un petit peuple

La tenue d'un congr s mondial invite   retracer les grands jalons de l' pop e acadienne.

Comptoir de fourrures :

1604-1636

Y ayant obtenu le monopole de la fourrure, le sieur De Monts d barqua sur les rives de la baie Fran aise (aujourd'hui baie de Fundy) en 1604. Les premi res exp ditions ne comptent que des hommes, un comptoir de fourrures plut t qu'une v ritable colonie. Une douzaine de Fran ais, dont le comte de Saint-Castin, se marient avec des Am rindiennes, au « pays souriquois » ou pays des Micmacs. Emprunt    une r gion paradisiaque de la Gr ce antique, le terme Arcadie fut d'abord donn    la r gion de Washington par l'explorateur italien Verrazano. Amput  du « r » le vocable d signa par la suite les  tablissements de la baie Fran aise.

Colonie agricole :1636-1670

C'est sur le Saint-Jehan, arriv    Port-Royal en 1636, qu'on retrace les premi res familles fran aises, les Trahan et les Martin. Une  cole de Dieppe, en banlieue de Moncton, se nomme *Matthieu-Martin*, en l'honneur du « premier  colier acadien ». Presque tous les immigrants arriv rent durant cette courte p riode o  se constitue le vieux fond acadien : la colonie comptait en 1670 une soixantaine de familles ou 500 personnes, comparativement   8000 en Nouvelle-France (Qu bec) et   100 000 dans les colonies am ricaines. Perdu dans l'entournoir de la baie Fran aise, se d veloppe alors un petit peuple diff rent des Canadiens et des Am ricains.

La route des aboiteaux :

1670-1750

Abandonn e par la France, la petite colonie va son propre chemin et atteint une certaine prosp rit , gr ce surtout   la technique des aboiteaux. Au lieu de d boiser, les Acadiens  rigent des digues pour contenir les mar es, avec clapet pour laisser  chapper l'eau douce, et cultivent les terres d'aluvion. Avec une production exc dentaire, autant en denr es agricoles qu'en b tail, ils commercent avec les colonies am ricaines, malgr  l'interdiction de la France et les raids anglais. Manquant d'espace et fuyant les attaques de Port-Royal, les Acadiens essaient au Bassin-des-Mines (Grand-Pr ) et   la Baie-de-Chignectou (Beau-



L'Acadie de 1755

bassin), toujours le long de la baie Fran aise et toujours sur les basses terres cultiv es   l'aide d'aboiteaux. M me si la colonie change de main   sept reprises, le peuple acadien s'enracine et compte pr s de 15 000 habitants en 1750.

Le grand d rangement :

1750-1764

L'Angleterre colonise la Nouvelle- cosse pour de bon et le sort des Acadiens, qui refusent de pr ter le serment d'all geance, devient de plus en plus caire. Plusieurs se r fugient aux  les Saint-Jean ( le-du-Prince- douard) et

Royale ( le-du-Cap-Breton), d'o  ils seront ult rieurement d port s, et m me au nord du Nouveau-Brunswick et au Qu bec. On estime qu'environ la moiti  des 15 000 Acadiens se sont exil s avant les d portations qui se poursuivirent de 1755   1763. Parmi les d port s, plus de la moiti  aboutirent dans les colonies am ricaines, les autres se retrouvant dans les prisons anglaises ou  ventuellement en France, o  ils fond rent Belle- le-en-Mer. C'est au cours de cette p riode de grande errance — le Grand D rangement — que les Acadiens aboutirent en Louisiane et au Qu bec, o  l'on estime

avoir accueilli quelque 5000 r fugi s et d port s revenus de Nouvelle-Angleterre, une greffe d'importance pour la Nouvelle-France qui ne comptait alors que 70 000 habitants.

R enracinement :1760-1850

Apr s le trait  de Paris, qui fit passer l'Am rique fran aise aux mains de l'Angleterre, les Acadiens obtinrent la permission de revenir chez eux. Leurs anciennes terres  tant prises par les colons anglais, ils s' tablirent le long de l'Atlantique et de la rivi re Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, autour de la baie Sain-

te-Marie ainsi qu'au Cap-Breton en Nouvelle- cosse, le long de la baie Egmont   l' le-du-Prince- douard. La carte de l'Acadie de 1850 correspond   peu pr s   celle de l'Acadie contemporaine des provinces de l'Atlantique. C'est alors que les anciens cultivateurs se firent p cheurs et bucherons.

Le r veil nationaliste :

1850-1950

La revanche des berceaux, encore plus forte qu'au Qu bec, et la paix politique incitent les nouveaux Acadiens   se rappeler qu'ils sont un peuple. On convoque des  tats g n raux, qu'on nomme Conventions, o  l'on adopte un drapeau, une devise et un hymne national. D pourvus de pays mais reli s par la langue et la foi, les Acadiens continuent de se voir comme un peuple distinct, ce qui leur vaut le surnom d'Arm niens de l'Am rique.

Demi-province

acadienne :1960...

Avec Louis Robichaud au pouvoir, l'Acadie du Nouveau-Brunswick conna t au lendemain de la Deuxi me Guerre mondiale, surtout durant les ann es 60, un sursaut nationaliste comparable   celui du Qu bec. Dans les ann es 70, na t le Parti acadien qui r clame la cr ation d'une province acadienne. Cette demande trouvera le chemin du Parlement de Fredericton, qui a consacr  l'existence de deux soci t s au Nouveau-Brunswick, une reconnaissance ench ss e dans la Constitution canadienne en 1993. Une r alit  sociologique puisque les Acadiens disposent d'un r seau d'institutions parall les : syst me autonome d'enseignement, syndicats et associations patronales, Jeux de l'Acadie... Exemple  loquent de cette dualit , les maires acadiens ont invit  Lucien Bouchard, malgr  l'opposition farouche du premier ministre McKenna. Le Nouveau-Brunswick compte pr s de 250 000 francophones, le tiers de sa population ; la Nouvelle- cosse, 36 000 francophones, et l' le-du-Prince- douard, 5300 — quatre p. cent de la population dans chacun de ces provinces.

Ce rappel historique est inspir  de *L'Acadie des Maritimes*, une imposante somme de 900 pages publi e cet hiver par la chaire d' tudes acadiennes de l'Universit  de Moncton. Des rencontres   Moncton avec les professeurs Jean Daigle, L on Th riault, Ronnie LeBlanc et St ph n White ont permis d'achever le tableau.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Fierté, oui, mais aussi sagesse des Québécois

Pour la cinquième année consécutive, de partout au Québec mais plus particulièrement de Montréal en raison du défilé majeur et de la marche populaire et impressionnante qui a suivi, la Fête nationale des Québécois a été joyeuse, animée, émotive, démonstrative, enthousiaste. Ce 24 juin, qui marquait aussi le 160^e anniversaire des fêtes de la Saint-Jean et qui contrastait avec ce qui s'était passé dans la métropole il y a un quart de siècle, est maintenant accompagné d'un fort sentiment de fierté, de confiance, d'intrépidité. Les Québécois veulent dire — et se convaincre — haut et fort qu'ils sont fiers de l'être et que l'avenir leur appartient. C'est une bonne piqure d'adrénaline collective, en ces temps de morosité.

Dans le contexte actuel, alors que des élections générales auront bientôt lieu, possiblement suivies quelques mois plus tard d'un référendum, il était prévisible que l'environnement politique allait être haussé d'un cran. Même si la Saint-Jean devrait être la fête de tous les Québécois sans exception, au-delà des options politiques de chacun, on ne peut faire abstraction des divisions qui existent au sein de la population. Une part de symbolique politique sera toujours rattachée à cette célébration.

Ces divisions, de nature idéologique ou même simplement partisane, ne sont pas à la veille de s'estomper. Il y a même là une certaine sagesse politique qui évite de placer « tous nos

oeufs dans le même panier ». Aucun parti politique, aucun palier de gouvernement ne réussit à faire l'unanimité, pour ou contre lui.

Il y avait autrefois les « bleus » et les « rouges ». Il y a aujourd'hui les fédéralistes et les indépendantistes. Dans d'autres pays, les tendances politiques se partagent entre la « droite », la « gauche » et le « centre ». C'est ainsi que s'exprime le vote libre et démocratique.

Interrogés à quelques jours à peine de la Fête nationale, du 16 au 22 juin, quant à leurs choix politiques, les Québécois maintiennent la même ambivalence aujourd'hui qu'hier. Le résultat du tout dernier sondage CROP-La Presse sur l'option fondamentale est identique, à quelques virgules près, au résultat du référendum qui a eu lieu il y a 14 ans.

À la question : « Si, lors d'élections-référendum, vous aviez à choisir entre le maintien du Québec au sein du Canada et l'indépendance politique du Québec, comment voteriez-vous? », la réponse est, après répartition des indécis, à 59 p. cent pour le maintien du lien canadien contre 41 p. cent pour la souveraineté. À quelques dixièmes de point près le décompte du 20 mai 1980.

Il coulera encore beaucoup d'eau sous les ponts avant la tenue d'un référendum, même rapproché. Mais, fondamentalement, selon ce tout dernier sondage, les Québécois ne semblent pas se laisser distraire par les engagements, les promesses, les grandes manœuvres partisanes ou les diverses formes

d'excitation politique exercées par les partis. Pour une grande majorité, leur idée est arrêtée définitivement.

Avec lucidité, d'ailleurs, les Québécois veulent régler une chose à la fois : d'abord le choix d'un prochain gouvernement et ensuite, s'il y a lieu, la décision référendaire. À ceux qui prétendent qu'il faut en finir une fois pour toutes avec notre avenir collectif, et le plus tôt possible, les Québécois préfèrent ne pas mêler les cartes : 54 p. cent contre 37 p. cent ne veulent pas d'un référendum en même temps que des élections. Presque aussi majoritairement, à 49 contre 38 p. cent, les Québécois veulent d'abord se prononcer sur un bon gouvernement et non sur la question de l'indépendance, lors du prochain scrutin.

Les électeurs sont moins pressés que les politiciens d'en finir avec cet éternel débat qui divise la société québécoise. On peut le déplorer, toute période d'incertitude politique étant nuisible au double plan économique et social. Mais, au fond d'eux-mêmes, les Québécois jugent probablement préférable de « jouer sur les deux tableaux » plutôt que de s'enfermer à tout jamais dans un carcan, qu'il se nomme fédéralisme ou souverainisme.

Peut-on reprocher à un peuple de garder ouvertes toutes ses options politiques, jouant les uns contre les autres, bénéficiant tantôt de l'une, tantôt de l'autre?

Au bingo, les animateurs ont l'habitude de dire « Qui perd gagne. Et on recommence ». Ça ressemble étrangement à la politique.

Claude MASSON

La manne

Ce n'est pas tous les jours que l'argent tombe du ciel. D'où le réflexe d'en profiter pendant que ça passe. Et tant pis pour ceux qui n'auront pas su émouvoir les dispensateurs de la manne. C'est pourtant bien simple. Du moins, au vu des annonces qui se multiplient, ces jours-ci. Il semble qu'il suffise de donner un caractère prioritaire à un projet discutable pour le rendre admissible au programme fédéral d'infrastructures.

Avec le résultat que ce plan visant à impliquer les différents niveaux de gouvernement dans la création d'emplois grâce à des travaux publics ressemble de plus en plus à une simple course aux subventions. Comme à l'époque où l'argent coulait à flots pour célébrer le centenaire de la Confédération, en 1967, ou financer les plus fumeux Projets d'initiatives locales (PIL) ou de Perspective Jeunesse.

On n'en est pas encore là. Les fonds disponibles sont limités et, en règle générale, les projets soumis sont loin d'être farfelus. Mais, au moment où on gratte les fonds de tiroir pour créer des emplois et où d'importants services publics sont menacés par les restrictions, on est en droit de se poser des questions sur la pertinence de certains projets. Et sur la distinction à faire entre l'idéal et le nécessaire.

Nul ne niera, par exemple, l'intérêt pour Montréal de se doter d'un « Centre national de tennis » propre à aider au développement de jeunes talents et à accueillir de prestigieuses compétitions internationales. Mais on reste songeur devant le nombre d'emplois permanents que ces 24 millions auraient rendus possibles, si on les avait investis dans quelques PME.

Même malaise devant un projet du diocèse de Québec, qui réclame dix millions des gouvernements pour la réfection de 130 églises qu'une infime minorité de fideles fréquente régulièrement. Là non plus, pas question de contester la gravité de la crise financière qui pourrait entraîner la disparition de certains lieux de culte. Ni la responsabilité collective dans la préservation de quelques temples dont la valeur architecturale ou historique est évidente. Mais prétendre qu'autant d'églises dans une même région devraient profiter de l'enveloppe globale de 300 millions destinés à « des projets d'envergure jugés prioritaires », c'est ne pas tenir compte de la réalité.

On ne peut blâmer ceux qui tentent de profiter de l'occasion qui se présente. Mais si les gouvernements veulent conserver un minimum de crédibilité à ce programme, il est temps pour eux de définir plus clairement ses paramètres. En dissipant l'illusion dangereuse qu'il suffit de demander pour recevoir. Même si on est à la veille d'élections à Montréal et dans tout le Québec.

Pierre GRAVEL

L'habit ne fait pas le moine

Ottawa a beaucoup de mal à voir clair dans sa politique anti-tabac. Ses taxes draconiennes ont limité la consommation, mais elles sont devenues inefficaces quand elles ont poussé un grand nombre de fumeurs à se moquer de la loi en achetant des cigarettes de contrebande.

Lorsque le gouvernement a ramené la taxe à un niveau plus acceptable, en février, le ministre de la Santé, Mme Diane Marleau, a proposé d'interdire la vente de cigarettes dans un emballage qui ne soit pas gris et dépourvu de marque de commerce. Le raisonnement est le suivant : les gens préféreront s'abstenir de fumer, plutôt que d'acheter un paquet qui ressemble aux cigarettes yougoslaves, au lendemain de la guerre.

Cependant, le Comité permanent de la santé est nettement moins enthousiaste que Mme Marleau. Il affirme qu'il ne prendra aucune décision avant de connaître l'efficacité de l'emballage neutre. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette querelle est une façon bien frivole d'aborder un sujet aussi grave. C'est plutôt une petite guerre faite aux compagnies de tabac qu'une façon de décourager les adolescents de fumer. Un tort fait aux compagnies de tabac ne représente pas nécessairement un avantage pour la santé publique.

Les adolescents ne se laisseront pas influencer par la couleur du paquet. S'il est gris, pour les dissuader de fumer, il ne sera que d'autant plus attrayant pour ces éternels rebelles. Et les gamins, qui achetaient les cigarettes à la pièce, il y a six mois, parce qu'ils ne pouvaient pas se payer un paquet entier avant la baisse de la taxe, ne se formaliseront pas de la couleur du paquet. Peu importe l'emballage, pourvu qu'on ait la « boucane »!

Le petit paquet gris de Mme Marleau aurait pu avoir un effet marqué sur la consommation de tabac, il y a 30 ou 40 ans, quand c'était encore « cool » de fumer. Mais nous vivons aujourd'hui dans une société très anti-tabac, où la fumée est encore tolérée pour autant que le fumeur se plie à de nombreuses normes. L'adolescent qui fume va déjà contre ce courant et il enfreint la loi quand il achète ses cigarettes. Qu'importe pour lui la couleur du paquet? Mme Marleau semble avoir oublié que ce n'est pas le carton qui nuit à la santé, mais le tabac.

Frédéric WAGNIÈRE

"LE TRICHEUR" ET "LE NAUFRAGEUR"

DE JEAN-FRANÇOIS L'ISÉE



EN PREMIER PLAN :
H. JEAN-CLAUDE RIVEST
AU FOND :
H. ROBERT BOURASSA
GILAD 25/6/94

DROITS RÉSERVÉS

Si la souveraineté du Québec ne vaut pas une vie, elle a déjà perdu sa légitimité

MARCEL ADAM

« La souveraineté, on ne le répètera jamais assez, ne vaut pas une seule vie humaine. Si jamais les souverainistes acquiescent à la conviction que les dérapages inévitables peuvent entraîner des pertes de vie, ce deviendrait alors illégitime de poursuivre le projet. C'est leur responsabilité morale qui s'y trouve engagée. Maintenant. »



niste Lévesque.

Cet avertissement est remarquable en ce qu'il vient de Daniel Latouche, un universitaire souverainiste de renom, qui fut un temps conseiller du premier ministre Lévesque.

À deux reprises, récemment, il a délaissé le ton léger et ironique qui lui est coutumier dans la chronique qu'il signe chaque samedi dans *Le Devoir*, pour faire part de son inquiétude et exposer les raisons qui fondent le jugement moral que je viens de citer.

Ses appréhensions découlent des nombreuses mises en garde de la classe politique anglo-canadienne, adressées aux leaders séparatistes qui prétendent que le Québec pourrait tout bonnement quitter de lui-même le Canada, avec ses frontières actuelles et contre la volonté du reste du Canada, plus particulièrement des nations autochtones

qui occupent tout le nord de son territoire.

Les souverainistes doivent donc, dit-il, tenir compte du « penchant antidémocratique prévalant chez l'opposant » et « envisager l'impensable : le statu quo ».

Il faut savoir gré à Latouche de faire preuve d'une lucidité et d'un courage moral qui font généralement défaut aux soi-disants intellectuels endossant un projet révolutionnaire.

Mais on peut s'étonner que ses préoccupations morales concernent d'éventuels dérapages meurtriers, mais font abstraction de ceux du passé.

L'idée souverainiste n'était certes pas étrangère aux actes terroristes du FLQ (entre 1963 et 1970) et à celui du caporal Lortie, à l'Assemblée nationale, (qui a tenté en 1984 de liquider le gouvernement péquiste), lesquels ont coûté la vie à un ministre et à plusieurs autres citoyens innocents, sans parler des nombreux blessés.

À la lumière de l'argument moral invoqué par Latouche, toutes ces morts ont déjà entaché d'illégitimité le projet souverainiste.

Si la perspective d'une nouvelle victime devrait y faire renoncer, à plus forte raison cette demi-douzaine ou plus de morts bien réels qui déshonorent notre histoire et devraient interdire de faire la morale aux autres.

Daniel Latouche n'a aucune confiance dans le reste du Canada où, selon lui, règne « un moralisme de fond de poubelle » qui lui répugne : « Une décision

démocratique du Québec en faveur de la souveraineté risquerait, écrit-il, d'entraîner des débordements violents. »

Par contre, il donne le beau rôle aux Québécois, à qui il fait « occuper les hautes terres de la moralité ». Faisant fi des leçons de notre histoire récente, il dit ne pas croire que les Québécois soient prêts à prendre les armes pour leur souveraineté.

Pour lui, ne compteraient donc que les victimes résultant d'un éventuel affrontement entre le Québec et le reste du Canada, non celles déjà occasionnées par des règlements de comptes internes.

Ce qui induit à penser que ce « plaidoyer pour une non-violence préemptive », témoigne davantage de la crainte que la rupture avec le Canada produise des affrontements tragiques aux conséquences incalculables, que de l'attitude morale d'une personne plaçant au-dessus de tout le respect de la vie humaine.

* * *

La Sûreté du Québec applique la loi à Kanatasake comme les arbitres appliquent le règlement dans la Ligue nationale de hockey : elle ne s'occupe pas de l'agresseur mais sévit contre la victime qui se défend.

Serge Simon, un Mohawk du quartier Kanatasake, à Oka, occupe avec sa femme et ses deux jeunes enfants une des maisons des Terrasses Raymond, achetées par le gouvernement fédéral.

Dans la soirée du 5 juin, une bande de malfaiteurs appartenant à la minorité qui impose sa

loi par la terreur dans la petite communauté mohawk, assiégea sa résidence et en fit la cible de rafales de mitraille et de projectiles incendiaires.

Un voisin d'en face dit avoir vainement demandé, à plusieurs reprises, à la SQ de venir mettre fin à ce siège. Au dire de la victime, un agent lui aurait proposé au téléphone que la police aille chercher sa femme et ses enfants, mais elle n'est pas venue.

C'est ce qui a déterminé Serge Simon à tirer des coups de feu pour repousser ses agresseurs.

Le lendemain matin, en compagnie de son père et du voisin qui avait été le témoin impuissant de ce méfait public, il portait plainte auprès de la SQ, identifiant chacun des terroristes.

À sa grande surprise, c'est lui, la victime, qui devra comparaître le 28 courant pour répondre de cinq accusations, dont celles d'avoir déchargé une arme à feu et braqué une carabine 303 en direction de deux personnes, cela sans raison légitime.

On comprend la révolte de l'avocat de la victime, qui trouve insensé et inacceptable que la SQ porte des accusations contre la victime, mais ne poursuit pas les « voyous » qui ont menacé la vie de sa famille en faisant feu et en lançant des fusées incendiaires en direction de sa maison.

Plusieurs signes portent à penser que la police provinciale revient à son vieux naturel, qu'elle redevient cette infâme PP de jadis, plus redoutée des honnêtes gens que des malfaiteurs.

Opinions

La fleur de lis ou la Fleur-de-Liesse: petite histoire d'une vieille confusion

JEAN BENOIT

L'auteur oeuvre dans le domaine de l'enseignement.

Le 23 janvier 1963, quand la législature du Québec décréta que la fleur de lis, emblème que l'on retrouve sur le drapeau du Québec, était un lis blanc (*Lilium candidum*) et le reconnut comme l'emblème floral des Québécois, elle commit une erreur, pour ne pas dire qu'elle se mit le doigt dans l'oeil jusqu'au coude.

Pourquoi? Simplement parce que le *Lilium candidum* n'est pas «la fleur de lis» du drapeau. Botanistes et encyclopédistes s'entendent sur ce point. De plus, cette plante, non indigène chez nous est originaire de l'Orient et sa culture pose des problèmes au Québec: jamais, elle ne poussera spontanément et librement dans notre sol. Son choix comme emblème floral du Québec est aussi déplacé que serait le chameau comme emblème animalier du Canada à la place du castor. Si vous en doutez, consultez «La Fleur de lis et l'emblème floral du Québec», de Jacques Rousseau, dans *Les Cahiers des Dix*, 1966.

Maintenant, penchons-nous sur le symbole qui orne notre drapeau et que l'on appelle «Fleur de lis». Celui-ci est censé nous rappeler l'origine française des premiers colons. Cependant, cette stylisation de la fleur de lis n'est pas une exclusivité française. Elle a figuré sous des formes variées dans les armoiries et étendards des rois grecs, romains, allemands, lombards, espagnols, anglais et français.

En Europe, elle est présente partout, dans tous les pays. Les historiens et les encyclopédistes ont eu beaucoup de difficulté à retracer ses origines. Tous semblent convenir, cependant, que la fleur de lis, telle qu'on la connaît, apparut en France sur les armoiries de la famille royale, au X^e siècle, grâce à Louis VII dit «Le Jeune». Celui-ci, revenant d'une croisade contre les Philistins musulmans, fit remplacer sur tous les étendards, écussons et armoiries de la famille royale, les trois croissants qui s'y trouvaient par trois fleurs de lis. On comprend facilement pourquoi. Depuis ce temps, la fleur de lis devint le symbole de la monarchie française.

Où Louis VII trouva-t-il ce symbole? Il semblerait qu'il existait déjà et était utilisé partout en Europe et en Orient, depuis belle lurette. Mais, pour plus de rigueur, consultons les encyclopédies et les historiens.

Le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, de Pierre Larousse, dit ce qui suit: «Les systèmes les plus singuliers, les plus fantaisistes même ont été formulés, tant sur l'origine que sur la nature des fleurs de lis, considérées comme pièces héraldiques, en général, et comme constituant les armes de la maison royale de France, en particulier. Sont-ce des fleurs de jardin, des fers de lance, ou de javelot, des couronnes, des abeilles ou bien des crapauds, comme l'ont prétendu certains auteurs, qui ornaient les bannières de la première race de nos rois? Disons tout d'abord pour ne plus y revenir, qu'il est universellement admis que les fleurs de lis héraldiques n'ont aucune ressemblance avec les lis de nos jardins (*Lilium candidum*). Ce n'est donc point dans cette fleur qu'il faut voir l'origine des armes de France».

Donc, Larousse lui-même ne sait rien de bien précis sur l'origine de la fleur de lis. Allons voir ailleurs: Antoine Furetière, auteur du *Dictionnaire universel*, 1727, dit au mot lis: «Lis, en terme de blason, se dit des fleurs dont l'écu de France est chargé. Son origine et sa nature sont assez controversées chez les auteurs. La plus saine opinion est que ce fut Louis VII dit le Jeune (1120-1180) qui prit le premier des fleurs de lis, par allusion à son nom de Loys et parce qu'on le nommait Ludovicus Florus.»



Ce ne sont probablement pas des fleurs de lis qu'il faut voir sur le fleurdelisé...

Encore là, rien de bien précis sur l'origine. Continuons nos recherches.

Le *Dictionnaire de la langue française, ancienne et moderne*, de Richelet, Lyon 1728, apporte quelques détails intéressants: «Il y aurait plus d'apparence de croire avec Agathias que la fleur de lis n'est autre chose que le bout d'une arme offensive, appelée francisque dont la figure avait beaucoup de ressemblance avec le lis.» De plus en plus intéressant!

Émile Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, 1878, cite Voltaire (Moeurs 75) à ce sujet: «Les armoiries des rois de France ne ressembleraient jamais à des lis; c'est évidemment le bout d'une hallebarde, telles qu'elles sont décrites dans les mauvais vers de Guillaume le Breton.»

Bon, à mon sens, on se rapproche de la réalité pour quitter la poésie et le folklore. L'origine de ce symbole est de moins en moins une histoire de fleur. P. B. Gheusi, écrit, dans son ouvrage intitulé *Le Blason, théorie nouvelle de l'art héraldique*, 1933: «La fleurdelys n'est pas une fleur. La fleurdelys aurait pu, tout au plus, dériver de l'ancien javelot des Gaulois. (...) La confusion entre le lis de jardin et la fleurdelys est très vieille.» Les héraldistes de l'Institut généalogique Drouin partagent aussi cet avis: «Selon l'opinion la plus communément admise de nos jours, la fleurdelys n'est pas une fleur et procède du javelot à trois pointes, ou fer d'angon. (...) Sur les sceaux des rois de France, les Mérovingiens, au V^e siècle, tiennent une lance, leurs successeurs un sceptre surmonté d'une fleurdelys. N'y a-t-il pas là une simple évolution?»

Donc, on peut affirmer maintenant que le symbole «fleur de lis» ne vient pas d'une fleur et les historiens en déduisent qu'il découle par ressemblance à «des bouts de l'angon des Francs, espèce de javelot ou demi-pique dont le fer est accompagné de deux crocs acérés et qui est une arme dont on se servait pour combattre de près et de loin» (Jean Van Malderghem dans

Les fleurs de lis de l'ancienne monarchie: leur origine, leur nature, leur symbolisme, Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1894)

Depuis, les auteurs n'ont rien apporté de nouveau sur ce sujet. C'est quand même assez stupéfiant qu'en 1963, nos législateurs, le plus naïvement du monde, déduisirent que le symbole qui orne le Fleurdelisé est un lys et décrétèrent par loi que cette fleur serait dorénavant l'emblème floral du Québec.

Mais revenons à l'origine de la fleur de lis. Des archéologues européens travaillant sur les sites d'importants chantiers archéologiques en Bretagne, en Irlande et dans d'autres pays celtiques, mirent à jour une partie de l'art et des artefacts de la civilisation celtique. Or, les Celtes furent des groupes de peuples de langue indo-européenne dont la civilisation s'étendit sur l'Europe occidentale du X^e au XIII^e siècle avant Jésus-Christ.

Ces récentes découvertes suscitèrent un intérêt majeur chez les descendants actuels de Celtes en France, les Bretons et plusieurs ouvrages archéologiques et historiques parurent dans le but de revaloriser cette ancienne grande civilisation.

C'est ainsi que l'on peut lire dans une publication intitulée: *Rituel Druidique: Zodiaque et Symbole théurgique celtique des Cultes anciens*, par le Collège druidique de Bibracte, Mont Beuvray, 1983, à l'item:

«Fleur-de-Liesse: «Cet emblème appelé à tort par les catholiques fleur de lys est en réalité «Fleur-de-Liesse» et tient ses origines du mot *Laetitia*, signifiant joie et réjouissance. C'était le symbole théurgique celtique des cultes anciens pour glorifier la procréation et la génération. La partie du haut avec ses deux gonades représentait l'organe phallique de reproduction engagé dans la matrice, flanqué des deux ovaires. Comme l'acte sexuel a toujours été considéré par les anciens celtes comme

la grande consolation de l'existence, la fleur-de-liesse avait une place importante dans les symboles respectés et vénérés. La commune de Liesse, dans le département de l'Aisne, en France, fut un lieu dédié anciennement au culte vénusien, mais fut récupérée et transformée par l'Eglise catholique en ferveurs mariales avec pèlerinages, toujours suivis de nos jours par les croyants. Il y a eu en France plusieurs Vierges Noires transformées en Notre-Dame-de-Liesse, vouées maintenant aux dévotions chrétiennes. Jadis, les étendards et écussons des rois de France portaient trois croissants, mais quand Louis VII revint de la croisade contre les Philistins, il les remplaça par trois fleurs de lys, restées depuis ce temps symbole de la monarchie française.»

Voilà qui est très intéressant et aussi éclairant. Présentement, nous savons que les plus importants chantiers archéologiques européens sont des sites celtiques et que, de semaine en semaine, les archéologues mettent à jour toute une panoplie d'artefacts illustrant les cultes des civilisations celtiques. Probablement que d'autres détails et informations nous parviendront bientôt sur les origines et les significations de la Fleur-de-Liesse.

Ce qui est intéressant pour nous, Québécois, c'est que nous savons sans l'ombre d'un doute que les premiers Européens sont venus sur les terres du Québec actuel, à partir du XI^e siècle, et que ceux-ci étaient des Celtes originaires de l'Irlande actuelle. Il est fort possible que, parmi leurs symboles culturels ou religieux, la Fleur-de-Liesse ait été présente. Ces faits et la vraie signification de ce symbole donneraient une valeur et un intérêt accru à ce que la Fleur-de-Liesse soit présente sur le drapeau du Québec et qu'elle soit l'emblème national. Quant à la fleur de lis comme emblème floral du Québec, il est sûrement temps de corriger cette erreur de parcours et d'adopter une fleur indigène du Québec comme emblème floral.



Lysiane Gagnon

Des questions pour Montréal

L'avenir de l'Hôtel-Dieu soulève toutes sortes de questions passionnantes — lesquelles sûrement resteront sans réponse d'ici aux prochaines élections, peut-être même jusqu'au référendum, à supposer que le PQ l'emporte. (On voit mal en effet comment un éventuel gouvernement Parizeau oserait trancher dans quelque dossier controversé que ce soit, puisqu'il aura intérêt à ménager tous les groupes d'intérêt pour augmenter ses chances de gagner son référendum.)

Le jour en tout cas où il y aura à Québec un gouvernement capable de réfléchir et d'agir en toute liberté d'esprit, sans l'épée de Damoclès d'une échéance électorale imminente ou d'une échéance référendaire, il y aura du pain sur la planche. Or, l'avenir de l'Hôtel-Dieu, et par extension la réorganisation des services hospitaliers montréalais, sera l'un des premiers points à l'agenda.

Voici quelques pistes de réflexion, parmi bien d'autres.

TROP DE MÉDECINS?

Première question de fond: y a-t-il vraiment trop d'hôpitaux universitaires à Montréal?

À peu près tout le monde a tendance à répondre oui, sauf les établissements comme l'Hôtel-Dieu et Saint-Luc, qui seraient les premiers sacrifiés. Effectivement, les diplômés en médecine sont moins nombreux qu'auparavant parce que l'admission aux programmes, particulièrement dans les spécialités, est de plus en plus contingente.

Nul doute qu'il y a en cette matière nécessité de rationaliser, d'intégrer certains programmes de formation pour avoir une masse critique d'étudiants et de patients.

Mais ne faut-il pas aussi s'interroger sur l'opportunité de limiter aussi strictement l'admission aux facultés de Médecine? On sait en effet que les effectifs actuels vieillissent (la moyenne d'âge des spécialistes est de 54 ans) et qu'ils sont remplacés par des médecins qui produiront beaucoup moins: les jeunes médecins, et en particulier les femmes, qui représentent la moitié des étudiants, travaillent moins d'heures que leurs aînés.

Pourquoi un tel contingentement, quand on sait que les besoins augmenteront vertigineusement en raison des progrès de la médecine, du vieillissement de la génération des baby-boomers et des problèmes de santé reliés aux mutations économiques et à l'immigration en provenance du tiers-monde?

Étrangement, c'est la profession médicale qui a été le plus sévèrement contingentée par Québec. Pourtant, nombre de jeunes avocats sont en chômage, et la tendance naturelle des avocats sans causes est de multiplier les litiges inutiles aux frais de l'État — exemples: cette pléthore de nouveaux «droits», ces procédures dilatoires au bénéfice de faux demandeurs d'asile, etc. En engorgeant l'appareil judiciaire et en passant par l'Aide juridique, les avocats dépendent autant les fonds publics que les médecins qui surprescrivent.

Mais le même gouvernement qui sabre aveuglément dans les dépenses de santé vient de surseoir à sa décision de comprimer les dépenses de l'Aide juridique. Les avocats forment sans doute un «lobby» plus efficace que les médecins, mais encore faudrait-il demander à la population ce qu'elle en pense.

TROP D'HÔPITAUX?

Y a-t-il trop d'hôpitaux à Montréal? C'est ce que pensent le ministère évidemment, de même que les administrateurs d'hôpitaux qui savent que leur prestige, au sein du réseau, se mesure au nombre de lits qu'ils ferment.

Vrai: les progrès de la technologie sont tels que nombre d'interventions se font maintenant en clinique externe, et les hôpitaux, lourdes machines coûteuses, sont surutilisés par des gens qui ne devraient pas y être.

Mais pour que des lits soient fermés sans inconvénients majeurs pour la population, il faudrait trois conditions qui sont loin d'être remplies: que les CLSC soient capables d'offrir des services médicaux efficaces et de traiter des urgences mineures, ce qui n'est pas évident; que les maladies chroniques qui ne demandent pas de soins aigus soient décemment reléguées; que l'on réévalue les besoins en fonction non pas des «frontières» artificielles inventées par les fonctionnaires, mais de la fréquentation réelle des hôpitaux montréalais par les habitants de la grande région montréalaise et du reste de la province.

LE DOUBLE RÉSEAU

Si l'on envisageait les choses sous l'angle rationnel plutôt que politique (un gros, gros «si», évidemment!), on abolirait la distinction artificielle entre hôpitaux anglophones et hôpitaux francophones.

La frontière linguistique s'impose, pour des raisons évidentes, dans le système scolaire, les services sociaux, les centres d'accueil, les institutions psychiatriques... mais s'impose-t-elle au même degré dans le système hospitalier, à tout le moins quand il s'agit de médecine physiologique?

Une vésicule biliaire est une vésicule biliaire, non? J'ai déjà été très bien soignée, enfant, dans un hôpital unilingue anglophone et je ne parlais pas un mot d'anglais. (Mes parents étaient bilingues, cependant.)

Il va de soi que le dialogue est nécessaire entre le patient, le médecin et l'infirmière, et qu'il faudrait que le personnel soit raisonnablement bilingue, surtout là où la clientèle est mixte. (C'est déjà le cas de toute façon dans les hôpitaux anglophones du centre-ville.)

Les traditions des deux réseaux sont différentes mais il est clair que les francophones ne perdraient rien à une fusion, au contraire, la tradition médicale anglo-montréalaise étant l'une des plus remarquables en Amérique.

La question, donc: Montréal, avec seulement un million d'habitants, a-t-elle les moyens de se payer un double réseau d'institutions médicales de pointe? Montréal a deux hôpitaux pour enfants, Toronto n'en a qu'un. Idem pour Boston, l'un des principaux centres universitaires américains. Dans un monde idéal, c'est avec le Royal Vic, qui est situé à deux pas, sur le même versant de la montagne, que l'Hôtel-Dieu devrait fusionner.

L'hypothèse en scandaliserait plusieurs. Mais la fonction d'un chroniqueur n'est pas de faire de la politique, c'est de soulever des idées, à plus forte raison les idées tabou.

L'autoroute de la peur de l'inconnu

YVES DUPRÉ

L'auteur est communicateur et vice-président principal chez BDDS.

Les articles fusent de toutes parts. L'autoroute électronique ou l'autoroute de l'information (c'est selon) suscite chaque jour commentaires, analyses, descriptions, supputations, prédictions et inquiétudes diverses.

Ce que l'on célèbre ou appréhende, c'est essentiellement l'aboutissement d'un processus qui rend une technologie d'ores et déjà accessible à un plus grand

nombre. En d'autres mots, le défi technologique est relevé et ouvre toutes grandes les portes à un nouveau et fascinant moyen de communication.

J'avoue que l'épopée technologique m'a peu intéressé. Comme communicateur, j'ai vu là un champ de prédilection pour informaticiens, électroniciens, ingénieurs et autres spécialistes des télécommunications. Mais, maintenant que le résultat est là, qu'il ouvre de nouveaux horizons, j'y vois un défi urgent à relever. Un défi, parce que les scientifiques nous proposent un contenant dont le contenu est encore à concevoir et urgent parce que ce nouveau moyen de communication est à

quelques années à peine de sa mise en application systématique.

Que certains hésitent sur le pas de la porte, je comprends. Que d'autres fassent preuve de prudence, j'en suis. Mais, de là à entrevoir l'arrivée de «monstres» de la consommation dans nos salons ou à prédire le viol systématique de la vie privée, il y a là une forme d'exagération que seule la peur de l'inconnu peut expliquer.

Il faut que le débat porte sur les façons de communiquer, sur les meilleurs moyens de transmettre de l'information et sur l'accueil des milliers de nouveaux venus. Il faut, tout de suite, évaluer comment on peut le mieux tirer profit de l'extraordinaire valeur andragogique de l'interactivité.

Je sais, pour y avoir travaillé depuis un an (hors l'autoroute), que cette technologie permet d'accroître significativement le taux de rétention et la rapidité d'apprentissage; que l'on puisse en outre procéder à des transactions bancaires ou à des achats par catalogue n'a alors plus rien de bien inquiétant.

Il est urgent, je le répète, de baliser la route, de concevoir la «signalisation», comme Yves Leclerc l'appelle. Les communicateurs doivent s'associer à cette démarche, proposer des avenues, alimenter les débats sur le contenu et, ultimement, garantir, par leur professionnalisme, que les utilisateurs ne se perdent pas «en route».



PHOTO PC

Jean Chrétien a misé sur l'expérience en composant son Conseil des ministres. Mais plusieurs vétérans en arrachent.

Les bulletins du cabinet Chrétien

**CHANTAL HÉBERT
et PHILIPPE DUBUISSON**
du bureau de La Presse

OTTAWA

En composant son premier Conseil des ministres, l'automne dernier, le premier ministre Jean Chrétien a délibérément mis ses oeufs dans le panier de l'expérience. Règle générale, il a préféré des vétérans parlementaires aguerris à la moisson de nouveaux talents, récoltée à grands renforts de recrutement par les libéraux, le 25 octobre.

Par conséquent, comme Jean Chrétien, la moitié des ministres sont des revenants d'une autre époque libérale. À peine cinq d'entre eux n'avaient aucune expérience parlementaire lorsqu'ils ont occupé leurs sièges à la Chambre des communes. Parmi ceux-là, deux, Michel Dupuy et Marcel Massé, avaient de longs états de service public. Et Art Eggleton a été maire de Toronto pendant onze ans.

Avec 23 membres, dont le premier ministre lui-même, le cabinet Chrétien est l'un des plus restreints de l'histoire fédérale récente. Sur papier, c'était également l'un des plus susceptibles d'être rodé rapidement.

Aujourd'hui, au terme d'une première tranche de session, Jean Chrétien a-t-il eu raison de parier sur l'expérience? Pas nécessairement. Jusqu'à présent, la chimie au sein de l'équipe ministérielle fédérale n'a pas produit de résultats fulgurants.

L'exception, c'est Jean Chrétien lui-même. Ces derniers mois, le premier ministre s'est révélé être, par rapport à ses ministres, la force inattendue de son gouvernement. Aux yeux d'une vaste majorité d'électeurs, tout au moins à l'extérieur du Québec, il est la seule vraie vedette de son cabinet.

Plus souvent qu'autrement, c'est lui qui épaula ses ministres plutôt que le contraire. Aux Communes, il leur a servi de paratonnerre. Dans la vie de tous les jours,

il semble tenir plusieurs de ses ministres en laisse.

Et pour cause! La performance ministérielle du cabinet Chrétien jusqu'à présent n'a pas rendu justice au bagage imposant d'expérience de ses membres.

À peine un tiers des ministres fédéraux fonctionnent vraiment à plein rendement et il ne s'agit pas toujours de ceux qui sont aux premières lignes du cabinet.

Exception faite des Finances avec Paul Martin et du pilotage quotidien du gouvernement en Chambre sous Herb Gray, il faut aller voir dans des portefeuilles pointus comme les Transports, l'Immigration, l'Agriculture, le Commerce ou les Pêches pour trouver les mains les plus sûres à la barre.

Presque autant de ministres ont été des sources d'embarras parfois intenses pour le gouvernement. À ce chapitre, certains font déjà figure de bois mort. D'autres, parmi les plus expérimentés, ont manifesté une propension étonnante à trébucher.

D'autres encore ont engagé dans des impasses des projets majeurs du gouvernement.

Dans des postes clés, le ministre au Développement de la main-d'oeuvre Lloyd Axworthy, sa collègue de la Santé Diane Marleau ou encore le lieutenant québécois André Ouellet se sont ainsi fourvoyés dans des controverses susceptibles de compliquer la vie du gouvernement.

Plusieurs autres ministres, en principe prometteurs, ne semblent pas réaliser leur potentiel. Inégale ou effacée, leur prestation ne correspond pas aux attentes suscitées par leur arrivée au Conseil des ministres.

Par exemple, sous la gouverne du ministre Marcel Massé aux Affaires intergouvernementales, les gouvernements fédéralistes de Québec et d'Ottawa n'ont jamais aussi difficilement réussi à se mettre au même diapason que ces derniers mois.

Les déclarations intempestives du mi-

nistre fédéral de la Défense David Collette entourant la fermeture du collège militaire de Saint-Jean ont eu pour effet d'empêcher, si besoin était, une situation déjà difficile pour Ottawa.

Quant au bilan législatif qui découle des premiers mois de travaux des Communes, en termes de substance, il bat des records de minceur pour un nouveau gouvernement.

Mais même si, pour l'heure, le dosage prudent de sang neuf et d'expérience mis à l'essai depuis les élections par Jean Chrétien ne produit pas de résultats éclatants, le premier ministre n'est pas nécessairement sur le point d'essayer une autre recette.

Jean Chrétien est particulièrement fier de son cabinet à au moins un chapitre. À la même date lors de son premier mandat, Brian Mulroney avait déjà dû congédier un ministre. Plusieurs autres étaient éclaboussés par des allégations de tous ordres. À cet égard, l'ardoise de tous les ministres assermentés avec Jean Chrétien, le 4 novembre dernier, est encore vierge.

Les mentions honorables

HERB GRAY
solliciteur général et leader
parlementaire du gouvernement

Doyen du cabinet, le ministre Herb Gray est la quille de la barque libérale. Dans l'opposition, il avait gardé le Parti libéral à flot pendant ses périodes les plus mouvementées. Au pouvoir, il est de ceux qui voient le mieux venir les écueils. À titre de solliciteur général, il a contribué à désamorcer les critiques de l'opposition dans deux dossiers délicats. Aux premières lignes de la controverse sur la contrebande de cigarettes dès la rentrée parlementaire, le ministre Gray a, malgré le tir nourri du Bloc québécois, largement tiré l'épingle du gouvernement du jeu. Son projet de limiter le droit à la libération conditionnelle de certains criminels, qu'il a dévoilé cette semaine, a réjoui les milieux judiciaires et étanché en partie le flot des attaques des réformistes.

Ni le Bloc ni le parti de Preston Manning n'aime particulièrement se frotter à lui. C'est que, dans ses échanges avec l'opposition, Herb Gray se transforme en véritable éteignoir. Il fournit des réponses serrées et précises, mais les livre sur un ton tellement monocorde qu'il refroidit complètement les ardeurs de ses interlocuteurs.

Pilote des travaux parlementaires, Herb Gray est également l'un des grands responsables du ton civilisé qui y prévaut généralement, en dépit des lignes de démarcation idéologiques sans précédent du Parlement actuel.

PAUL MARTIN
Finances

Auteur de la stratégie de création d'emplois du Livre rouge libéral, Paul Martin incarnait le renouveau au sein du PLC.

Nommé ministre des Finances un peu contre son gré mais devant les pressions de la communauté des affaires, Paul Martin s'est adapté à son rôle de grand argentier mais n'a pu jouer le rôle de catalyseur du développement économique qu'il aurait souhaité être au sein du cabinet. Il a su toutefois imposer son autorité sur le Conseil des ministres pour produire un premier budget qui a visé un double objectif: une réduction graduelle du déficit par une

compression des dépenses et la création d'emplois par diverses mesures destinées à relancer le secteur privé.

Le succès de Paul Martin, comme celui de tous les ministres des Finances, sera

toutefois fonction de la crédibilité de ses énoncés budgétaires. En ce sens, le prochain budget portera davantage sa griffe que le premier, préparé en l'espace de seulement deux mois, et sera son véritable test. À titre de ministre responsable du Bureau fédéral de développement régional au Québec, M. Martin a fait le ménage dans une enveloppe budgétaire devenue une caisse noire sous les conservateurs. Son silence sur plusieurs dossiers d'importance au Québec, comme celui de la survie du chantier maritime MIL Davie, en raison de ses nombreux intérêts en fidéicommis, pourrait lui nuire sur le plan politique.

BRIAN TOBIN
Pêcheries et Océans

Lot incontournable d'un ministre terreux en ces temps de crise, les Pêcheries sont un portefeuille ingrat où les occasions de briller sont rares. Dans ce contexte difficile, le ministre Tobin livre depuis sa prestation de serment une performance que même ses critiques ont occasionnellement décrite comme remarquable.

Il a entrepris de servir les pêcheurs de sa province et de l'Atlantique à la fois de leur gagne-pain traditionnel et des prestations du gouvernement, et s'est valu des compliments, tout au moins pour la franchise brutale de ses propos. Il a également coparrainé une loi en vertu de laquelle le Canada indique son intention de s'imposer comme policier de la mer, même au-delà de ses eaux territoriales, pour chasser ceux qui pillent ses stocks de poisson. Cette loi a été adoptée en un temps record et à l'unanimité par les Communes et le Sénat. Dans l'opposition, Brian Tobin était associé à la faction la plus partisane des libéraux, le « Rat Pack ». C'est tout le contraire depuis qu'il

est devenu ministre.

DOUG YOUNG
Transports

Ministre effacé mais efficace, Doug Young a contribué à régler les différends entre Air Canada et Canadian International sans défrayer les manchettes. Il a aussi promis une refonte de la politique des Transports axée sur la privatisation et la commercialisation des services, soulignant que l'ère des subventions tire à sa fin. M. Young a toutefois la réputation de travailler en vase clos. Au moment d'annoncer une réforme de la politique des Transports, il a promis l'abolition du programme du Nid de Corbeau pour la livraison des grains de l'Ouest, sans en informer au préalable son collègue de l'Agriculture, qui a voulu de son côté rassurer le monde agricole en affirmant que rien n'avait été décidé. M. Young, un francophone du Nouveau-Brunswick, a

aussi la fâcheuse habitude de se lancer dans des déclarations incendiaires au sujet de l'unité canadienne. Il a notamment prédit que Lucien Bouchard serait le prochain Judas de Jacques Parizeau, peu après un discours du chef du Bloc québécois devant les francophones du Nouveau-Brunswick.

ROY MACLAREN
Commerce international

Roy MacLaren incarne l'aile droite du cabinet libéral. Il se tient loin des batailles politiques sur l'unité canadienne et se prononce rarement sur les dossiers d'actualité qui ne sont pas de son ressort. Très estimé au sein du cabinet, même si certains collègues lui reprochent ses vues plus à droite sur le plan économique, il mène efficacement ses dossiers à la table du Conseil des ministres. Il a notamment assuré l'adoption de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) par le cabinet malgré l'opposition des libéraux dans le précédent Parlement et la promesse du premier ministre de renégocier l'entente tripartite. Il cher-

che maintenant à étendre l'ALÉNA au Chili et à l'Argentine. Aux yeux de la communauté des affaires, il assure la continuité des actions de son prédécesseur conservateur Michael Wilson, avec qui il a plus d'un point de ressemblance. Sans conteste, il représente une valeur sûre du cabinet.

RALPH GOODALE
Agriculture

Ancien chef du Parti libéral de la Saskatchewan, Ralph Goodale a su piloter avec doigté plusieurs dossiers potentiellement explosifs à l'Agriculture. Malgré

l'incapacité du Canada à protéger les offices de gestion de l'offre dans les secteurs du lait, des oeufs et de la volaille dans l'accord commercial multilatéral négocié sous l'égide du GATT, M. Goodale a évité un affrontement avec l'UPA. Son discours livré à Québec en décembre dernier a plutôt suscité des applaudissements du très militant syndicat agricole. Il a aussi réglé de façon expéditive et à la satisfaction des parties concernées les sérieux problèmes éprouvés cette année dans le transport des grains de l'Ouest. Travailleur infatigable, M. Goodale ne provoque pas de vagues et ne recherche pas les feux de la rampe. Il devra se montrer tout aussi efficace dans le règlement des disputes commerciales avec les États-Unis au sujet des exportations de blé.

SERGIO MARCHI
Immigration

À son arrivée à la tête du ministère de l'Immigration, le ministre Marchi a entrepris de nettoyer les nids de favoritisme qu'étaient devenus les divers tribunaux et commissions de l'immigration au Canada. Les amis du pouvoir y sont en voie d'être remplacés par des titulaires qui possèdent des lettres de créance dans les milieux de l'immigration. Il a également normalisé des situations qui croussaient depuis longtemps, comme celle des demandeurs du statut de réfugié en provenance de Chine, entre autres. À une époque où les difficultés économiques ont rendu plus négatives les perceptions sur l'immigration, ce ministre d'origine italienne né en Argentine dose scrupuleusement ses inter-

ventions, aussi bien sur le tableau des apôtres d'un système d'immigration plus serré, dont le Parti réformiste, que sur celui des partisans d'une plus grande ouverture.

En lançant récemment un comité parlementaire sur la piste d'une nouvelle définition de ce qu'est la « citoyenneté » canadienne, le ministre s'est assuré de ce que le groupe de députés ne lui donne guère de fil à retordre au cours des prochains mois, tout en fournissant à ses collègues libéraux un exercice dont ils raffolent, à savoir la mise en évidence d'éventuellement grandes valeurs canadiennes.

JOYCE FAIRBAIRN
Leader du gouvernement au Sénat
et ministre de l'Alphabétisation

Pilote du gouvernement au Sénat, la ministre Fairbairn a hérité d'une situation délicate, puisque les conservateurs détiennent la majorité des sièges à la Chambre haute.

Ce revirement de situation aurait pu gêner considérablement le gouvernement libéral, si ce n'est que les conservateurs y sont nettement plus accommodants que leurs prédécesseurs libéraux. La ministre Fairbairn y fournit, pour sa part, une bonne dose de doigté. Ainsi, le débat récent qui a vu la majorité conservatrice au Sénat refuser d'entériner sans d'importants changements une loi qui aurait suspendu la redistribution électorale, plutôt que de produire une partie de bras de fer au Sénat, s'est déroulé sans débordement d'acrimonie et à la satisfaction de la majorité. Pour les libéraux, c'est de l'argent en banque, car leurs chances de détenir une majorité à la Chambre haute d'ici la fin de leur mandat sont nulles.

la redistribution électorale, plutôt que de produire une partie de bras de fer au Sénat, s'est déroulé sans débordement d'acrimonie et à la satisfaction de la majorité. Pour les libéraux, c'est de l'argent en banque, car leurs chances de détenir une majorité à la Chambre haute d'ici la fin de leur mandat sont nulles.

La note de passage

ALLAN ROCK Justice

Rare néophyte à la table du premier cabinet Chrétien, le ministre Rock, un avocat et membre émérite du Barreau, a hérité à la Justice du ministère qui était le plus susceptible de lui aller comme un gant. Aux yeux de ses collègues et de plusieurs



observateurs, c'est l'étoile montante du cabinet. Il faut dire que l'emballage est alléchant. Depuis la rentrée parlementaire, le ministre Rock conjugue la bonne foi d'un boy-scout avec l'élégance verbale et intellectuelle d'un fils de bonne famille.

Pour la substance, cependant, il faudra repasser. Pendant que des collègues libéraux se plaignent de ce que rien de tangible ne résulte des bonnes paroles du ministre, ses fonctionnaires se lamentent de ce qu'il a congestionné la machine législative en multipliant les commandes. Pour l'heure, sa principale initiative législative, qui aura pour résultat de rendre plus sévère le système de justice à l'égard des jeunes contrevenants, a fait sourcilier les experts, de même que des provinces comme l'Ontario et le Québec. Elle semble davantage le fruit du climat politique qui est actuellement à la loi et l'ordre que de la nécessité judiciaire. Le ministre Rock subira des tests plus décisifs l'automne prochain alors qu'il s'aventurera sur les terrains minés du contrôle des armes à feu et des droits pour les gays. On saura alors si cette vedette montante a les moyens de traduire ses principes en pratique politique.

MARCEL MASSÉ Président du Conseil privé et Affaires intergouvernementales

Dès le moment de son recrutement en politique, le ministre Massé était appelé à jouer un rôle de premier plan au sein du gouvernement Chrétien. Mais il n'a pas encore réussi la transition du mandarinat fédéral à la politique et pendant qu'il fait ses classes, les dossiers en souffrent. Depuis la rentrée parlementaire, des collègues, plus roués aux jeux de coulisser de la politique, l'ont souvent évincé de dossiers cruciaux. Sa capacité de livrer la marchandise pendant une période délicate pour les fédéralistes d'Ottawa et de Québec en a souffert. Ses engagements en matière de formation professionnelle ont ainsi rapidement été réduits à néant par son collègue Lloyd Ax-



worthy. Sa confirmation d'une entente avec Québec sur l'avenir à donner au collège militaire de Saint-Jean l'a encore davantage embarrassé, puisque ses interlocuteurs québécois en ont nié l'existence. Malgré tout, son zèle à maîtriser ses nouvelles fonctions de même que sa rapidité à assimiler la matière de ses dossiers sont évidents. La prochaine année, particulièrement si le scénario d'un nouveau référendum sur la souveraineté se concrétise, sera déterminante pour savoir si le ministre Massé est vraiment appelé à devenir une force en politique active.

MICHEL DUPUY Ministre du Patrimoine

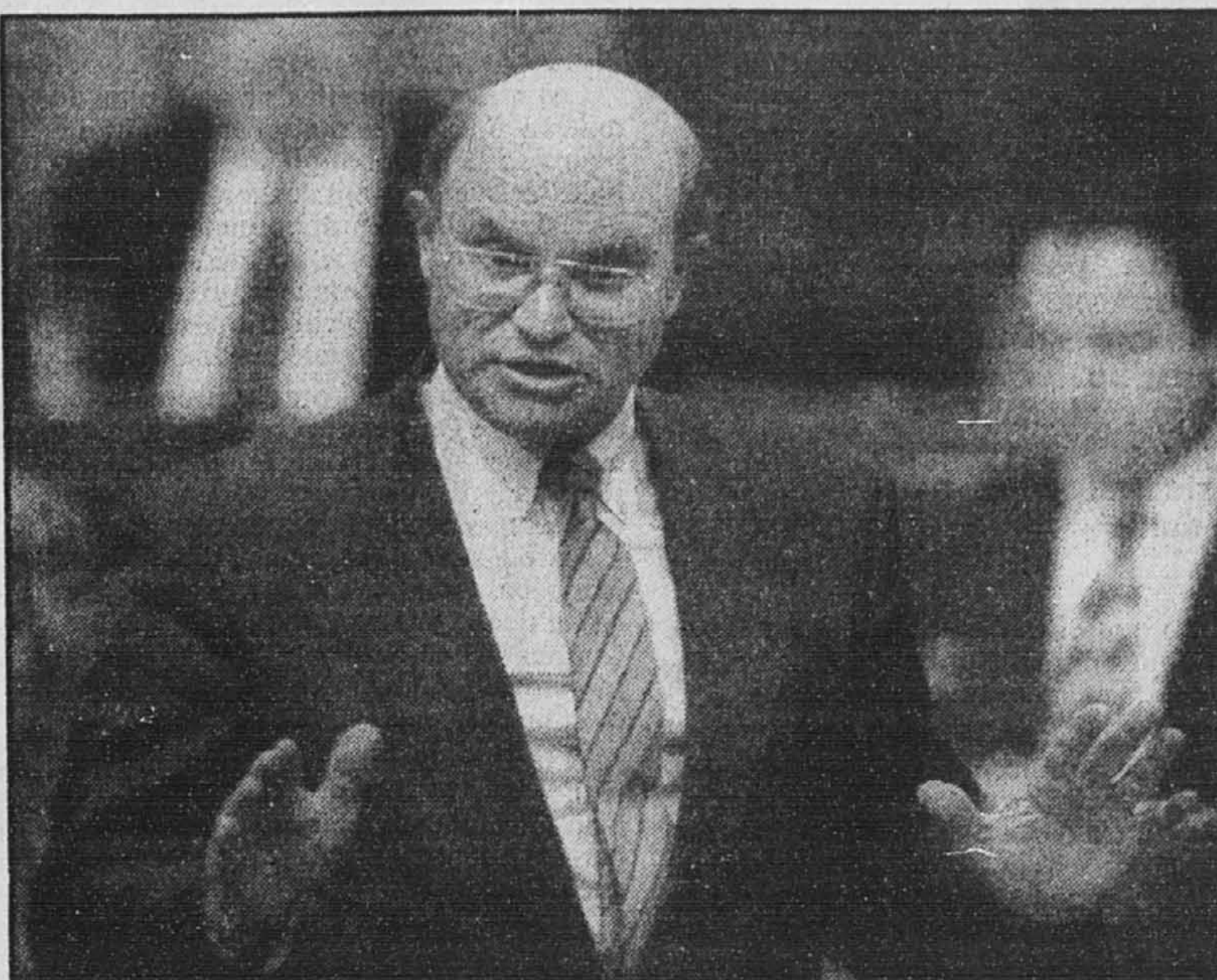
Immédiatement après son assermentation, le ministre Dupuy avait multiplié les discours prometteurs, réjouissant la clientèle culturelle de son ministère. Depuis, il a mis bien peu de chair sur cet os. Parmi les gestes concrets qu'il a posés, les compressions budgétaires imposées par les conservateurs à la société Radio-Canada ont été échelonnées sur une plus longue période. En contrepartie, les minorités de langue officielle ont vu réduits les budgets des organismes qui militent pour leurs droits. Si Michel Dupuy a une vision des orientations qu'il entend donner à son ministère, il en a gardé les détails pour lui. Surtout qu'aux Communes, il a adopté le ton sybillin qui était la marque de commerce de sa profession précédente de diplomate et que ce style a pour effet de rendre ses interventions nébuleuses.



Propulsé par ses collègues Martin et Manley aux premières lignes de la controverse provoquée par la vente de la maison de publication Ginn à des intérêts américains, le ministre Dupuy a ainsi multiplié les réponses confuses, donnant l'impression de ne pas posséder ses dossiers.

DAVID COLLENETTE Défense nationale

Parlementaire pendant une période de près de dix ans durant les mandats Trudeau, David Collette s'est surtout fait connaître au Québec depuis son accession au cabinet Chrétien en s'entortillant dans ses propres déclarations sur la mésaven-



Le ministre de la Défense, M. David Collette, s'est fait connaître au Québec par la fermeture du collège militaire de Saint-Jean.

ture d'un équipage d'hélicoptère de la Défense qui a été la cible des tirs de Mohawks à Kanesatake et avec la très impopulaire fermeture du collège militaire royal de Saint-Jean. Cependant, il a le mérite d'avoir attaqué de front l'épineux dossier de la rationalisation des bases militaires canadiennes et d'avoir amorcé sur le bon pied une profonde révision de la politique canadienne de défense. Il tient mieux la rampe aujourd'hui qu'au moment de la rentrée parlementaire devant les questions du Bloc québécois.

ART EGGLETON Président du Conseil du Trésor et ministre responsable des Infrastructures

Architecte de la principale promesse électorale du gouvernement Chrétien, et certainement de la plus coûteuse, le ministre Eggleton préside une machine à subventions rapidement montée et bien huilée.

À cet égard, les résultats sont impressionnants : six mois après la rentrée parlementaire, la moitié ou plus des milliards attribués aux infrastructures sont déjà attribués. Mais le ministre a sacrifié la rigueur à la rapidité. Sous sa gouverne, Ot-

tawa émet des chèques en blanc aux provinces et aux municipalités. Le programme d'Art Eggleton finance aussi bien des traverses de piétons que des autoroutes, des terrains de jeux que des centres de congrès. Principale condition pour délier les cordons de la bourse : s'assurer de ce que le nom du fédéral figure en bonne place au bas des annonces de projets.

Aux Communes, l'ancien maire de Toronto passerait complètement inaperçu s'il ne se trouvait périodiquement un autre libéral pour lui « planter » une question lui permettant de faire état des plus récentes largesses de son programme d'infrastructures.

JOHN MANLEY Industrie

Ce jeune politicien à l'avenir prometteur a hérité de la lourde tâche de concrétiser la politique de renouveau industriel définie dans le Livre rouge par son mentor Paul Martin.

Jusqu'à présent, à l'exception d'un chapitre de bonnes intentions incluant dans le budget de février dernier pour la relance des PME innovatrices, le ministre n'a pas donné de lendemain aux politiques du Livre rouge. Il a même mis en veilleuse

la promesse d'un fonds de conversion pour l'industrie militaire, déclarant que les programmes existants étaient suffisants. On attend encore de ce ministre qu'il manifeste l'énergie qu'il a la réputation de posséder.

À sa décharge, le cadre financier serré dans lequel évolue le gouvernement ne lui permet pas de créer des programmes tous azimuts. Son étoile pourrait scintiller davantage s'il parvient à signer une entente valable de libre-échange intérieur avec les provinces dans les prochains jours.

ANNE MCLELLAN Richesses naturelles

Depuis novembre, la ministre McLellan brille surtout par son effacement. D'une assiduité exemplaire aux Communes, cette ministre albertaine y est rarement interrogée, même par ses compatriotes du Parti réformiste. Quand le projet Hibernia, dossier chaud par excellence de son portefeuille, a été abordé, d'autres ministres plus expérimentés ont pris sa relève. Avec le ministre Allan Rock, Anne McLellan est la plus néophyte des membres du cabinet Chrétien. Mais contrairement à son collègue torontois, elle n'a pas hérité d'un portefeuille auquel son expertise dans le domaine juridique la prédestinait. En attendant, parmi les rares initiatives publiques de la ministre, il y a le lancement d'une campagne de nappes destinées à faire la promotion de l'industrie canadienne des mines et des minéraux.



DAVID DINGWALL Travaux publics

Si elles sont sérieuses, les promesses de transparence du gouvernement Chrétien passent forcément par le ministère des Travaux publics. À ce poste, le ministre Dingwall a fait des efforts. Il a promis de rendre publics des sondages que commande le gouvernement et de ne plus octroyer sans appel d'offres les contrats de publicité les plus lucratifs du gouvernement.

Mais derrière cette façade, le gouvernement a conservé l'essentiel de sa marge de manœuvre.

Et, en contravention avec l'esprit du nouveau gouvernement, le ministre Dingwall s'est battu à l'arrière l'hiver dernier pour avoir la mainmise sur les largesses du programme d'infrastructures dans sa région des Maritimes.



Les mauvaises notes

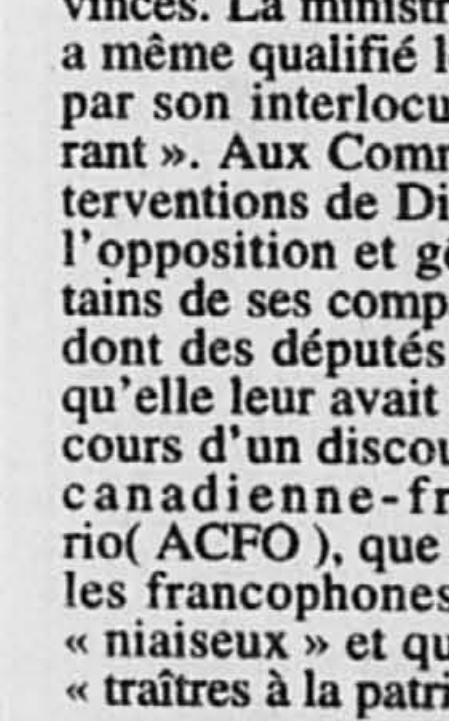
DIANE MARLEAU Santé

La nomination de l'Ontarienne Diane Marleau au lourd portefeuille de la Santé l'automne dernier avait mystifié même ses collègues. Le mystère reste entier. De tous les membres du cabinet Chrétien, aucun ne semble chaussé d'aussi gros sabots que Diane Marleau, dont les dérapages, aux Communes, au cabinet ou avec les provinces, sont légion. D'emblée, la ministre a fait figure de poids-plume auprès de ses homologues provinciaux et des groupes qui oeuvrent dans le milieu de la santé, en n'articulant pas de réplique claire aux conséquences pour la santé de la baisse des taxes sur le tabac décrétée par son gouvernement.



Depuis, elle a trébuché à plusieurs reprises. Le Forum national sur la santé dont l'organisation lui incombe n'a pas encore vu le jour à cause de frictions avec les provinces. La ministre de la Santé du Québec a même qualifié le projet, tel que formulé par son interlocutrice fédérale « d'aberrant ». Aux Communes et ailleurs, les interventions de Diane Marleau exaspèrent l'opposition et gênent les libéraux. Certains de ses compatriotes franco-ontariens, dont des députés libéraux, ont même dit qu'elle leur avait fait honte en lançant, au cours d'un discours devant l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), que le Bloc québécois prend les francophones hors Québec pour des « naïseux » et que ses membres sont des « traîtres à la patrie. »

André Ouellet, Affaires étrangères, Lieutenant québécois de Jean Chrétien



ANDRÉ OUELLET Affaires étrangères Lieutenant québécois de Jean Chrétien

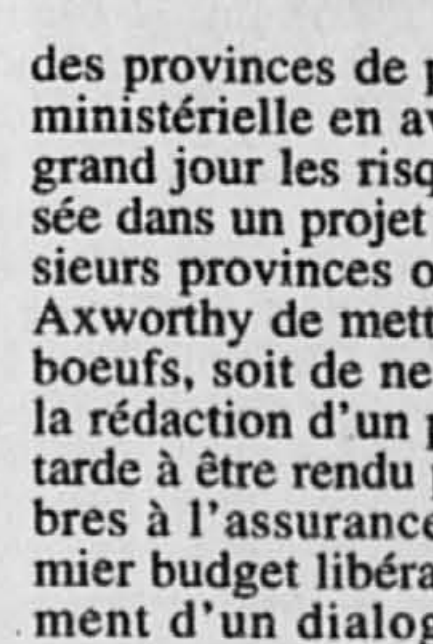
Vétéran de la dernière bataille référendaire, ancien membre de la commission Bélanger-Campeau, représentant de son parti au sein de toutes les commissions constitutionnelles de Meech à Charlottetown, le ministre Ouellet devrait avoir le pied sûr lorsqu'il s'aventure sur le terrain du Québec. Mais, depuis son retour au pouvoir, il a plutôt eu tendance à avoir la main lourde. À la face de l'élection de 54 députés du Bloc Québécois, au terme d'une campagne largement axée sur la

souveraineté, il a soutenu que Lucien Bouchard abusait de ses droits en parlant de son option aux Communes. Dans un discours public, il a mis en doute l'impartialité du directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté, à qui il a attribué des sympathies péquistes. À titre de lieutenant du Québec, il s'est associé à la plupart des annonces de largesses fédérales des derniers mois au Québec, mais son expérience n'a en rien contribué à diminuer les frictions qui se sont multipliées entre fédéralistes des deux capitales pendant la même période.

Sa tendance à ne pas faire dans la dentelle ne l'a également pas toujours servi dans son rôle de ministre aux Affaires étrangères, en particulier lors de la première vraie sortie internationale de Jean Chrétien. À cette occasion, le ministre Ouellet avait campé le Canada parmi les adversaires de frappes aériennes en ex-Yougoslavie lors d'une conférence de presse. Quelques heures plus tard, alors que le ministre dormait du sommeil du juste, les partenaires du Canada à l'OTAN s'entendaient pour prôner de telles frappes.

LLOYD AXWORTHY Développement des ressources humaines

À titre de ministre responsable de la réforme de la sécurité sociale, pierre angulaire des stratégies de création d'emplois et de réduction du déficit du gouvernement, Lloyd Axworthy est l'une des figures de proue du cabinet. Le lancement en janvier d'un ambitieux plan de réforme accompagné d'un calendrier serré a donné à penser qu'il pilotait le dossier d'une main assurée. Mais le refus des provinces de participer à une réunion ministérielle en avril dernier a exposé au grand jour les risques de fonder tête baissée dans un projet de cette envergure. Plusieurs provinces ont reproché au ministre Axworthy de mettre la charrue devant les boeufs, soit de ne pas les consulter avant la rédaction d'un programme d'action qui tarde à être rendu public. Les coupes sombres à l'assurance-chômage dans le premier budget libéral, avant même le lancement d'un dialogue sur la réforme des programmes sociaux, a aussi rendu les provinces et les syndicats suspicieux quant aux réelles intentions du gouvernement. À ce jour, le ministre Axworthy n'a rien fait pour rassurer les provinces et les groupes d'intérêts. Ses réponses partiales à l'endroit des critiques du Bloc québécois et du Parti réformiste laissent croire que le ministre n'a pas le talent d'un conciliateur.



La ministre Sheila Copps, numéro deux du gouvernement, s'est embourbée à maintes reprises dans les maladrances.

caractéristique pourtant essentielle à celui qui veut mener à bon port une réforme aussi délicate sur le plan politique. Avec plus de trois mois de retard sur le calendrier original et encore peu de signaux clairs sur les réelles intentions du gouvernement, le ministre Axworthy a réalisé un faux départ.

RON IRWIN Affaires indiennes et du Nord canadien

Cet avocat spécialisé dans les affaires autochtones du Nord de l'Ontario avait promis de régler le dossier de l'autonomie gouvernementale des peuples amérindiens avant la fin juin. À ce jour, il n'a pas donné de définition à ce concept et a encore moins conclu de négociations avec quelque groupe autochtone que ce soit.



Malgré tout, il a multiplié les liens avec les bandes autochtones et sensiblement amélioré les voies de communications entre le gouvernement et les premières nations.

Ministre au tempérament explosif, il soulève très souvent la controverse par ses déclarations, ce qui n'est pas de nature à favoriser la conciliation entre les popula-

tions blanches et autochtones. Il a déjà traité un député réformiste de « Red Neck » lors d'un débat aux Communes et s'est aussi aventuré de façon très maladroite dans le dossier de l'unité canadienne. Il a promis aux nations autochtones québécoises l'appui d'Ottawa, advenant l'accession, sans leur consentement, du Québec, à la souveraineté. Son côté soupe au lait donne à penser qu'il n'est peut-être pas le candidat idéal pour vendre aux Canadiens une politique d'autonomie gouvernementale pour les autochtones.

SHEILA COPPS vice-première ministre et ministre de l'Environnement

Le numéro deux du cabinet s'est à maintes reprises embourbée dans les maladrances, notamment au moment où elle a piloté le gouvernement en l'absence de Jean Chrétien. Avec des déclarations comme « c'est moi qui est aux commandes » claironnée en décembre dernier, alors que le premier ministre s'était permis une semaine de repos sans avertissement, Mme Copps a donné des arguments à ceux qui lui reprochent d'avoir une soif insatiable du pouvoir et de mener des jeux de coulisse pour accroître son influence. Figure de proue du « Rat Pack » dans l'opposition, Mme Copps a du mal à mettre de côté la partisanerie pour adopter un comportement ministériel. Elle préfère marquer des points politiques plutôt que de rendre justice aux faits, ce qui met parfois

dans l'embarras le cabinet du premier ministre et ses collègues.

À l'Environnement, elle n'a pas pu s'empêcher de soulever la controverse en affirmant que l'opposition du premier ministre néo-démocrate Bob Rae à l'accord de libre-échange expliquait pourquoi Montréal avait été préférée à Toronto à titre de ville-hôte de la Commission de surveillance de l'environnement de l'ALÉNA.

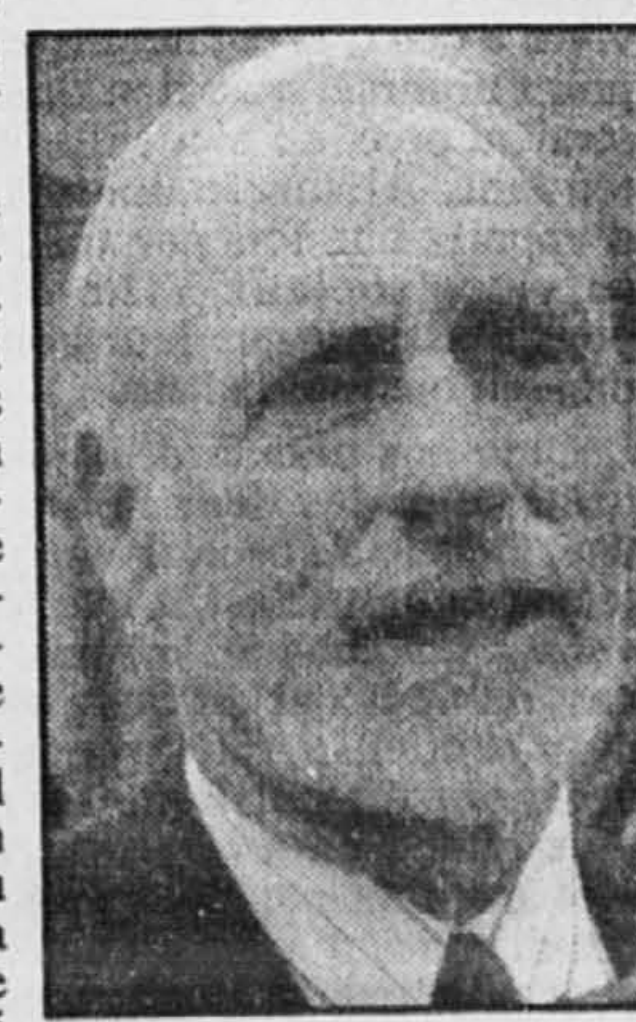
Par ailleurs, Mme Copps n'a toujours pas annoncé les lignes directrices de la controversée Loi sur l'évaluation environnementale, adoptée par le précédent gouvernement, laquelle n'a pas encore été promulguée par le cabinet fédéral.

DAVID ANDERSON Revenu national

Seul représentant de la Colombie-Britannique à la table du cabinet Chrétien, David Anderson est la preuve que sa province ne pèse pas lourd au sein de ce gouvernement. Depuis janvier, les coups fédéraux pleuvent sur la Colombie-Britannique. Elle a vu un projet d'envergure, KAON, rayé du menu budgétaire fédéral et perdu son seul collège militaire en même temps que celui de Saint-Jean au Québec. Mais surtout, le projet libéral de suspendre la redistribution électorale aurait eu pour effet de priver cette province en pleine croissance de la représentation accrue à laquelle elle aurait droit à la prochaine élection.

À travers tout cela, l'apparente nonchalance du ministre Anderson a contribué à accroître la rogne de cette province à l'égard d'Ottawa. Comme s'il voulait à tout prix donner raison au premier ministre qui s'exclamait le jour de l'assermentation du Conseil des ministres que si la Colombie-Britannique voulait une plus forte voix au cabinet, elle n'avait qu'à ne pas voter réformiste.

Tout de même, David Anderson, qui n'avait pas jugé bon d'abandonner une vieille poursuite intentée contre le gouvernement fédéral lorsqu'il en est devenu ministre, a sans doute trouvé chaussure à son pied au Revenu national, dont la vocation technique a peu d'impact sur les orientations du gouvernement.



L'adoption a beaucoup changé

La réalité de l'adoption québécoise a bien changé. Elle est bien révolue l'époque où on allait à l'orphelinat «magaziner» pour un enfant. Alors que l'attente s'allonge pour les parents désireux d'adopter un poupon, de nouvelles réalités comme la banque «mixte» ou l'adoption d'enfants handicapés sont nées. La Presse présentera aujourd'hui et demain des portraits de ces nouvelles réalités. Le dimanche 3 juillet, un couple qui a vécu les hauts, mais surtout les bas de l'adoption, nous fera voir «l'envers de la médaille».

LILIANNE LACROIX

«La réalité de l'adoption a beaucoup changé. Les parents biologiques par exemple sont de plus en plus concernés par le choix des parents adoptifs; ils peuvent émettre des souhaits, que l'enfant soit baptisé par exemple ou qu'il y ait d'autres enfants dans la famille.»

Gisèle Rochon est agente de relations humaines au service adoption des services sociaux du Montréal métropolitain. Mme Suzanne Lemire est directrice de la protection de la jeunesse et a la responsabilité du secteur adoption.

En quelques décennies, la réalité de l'adoption québécoise a été complètement chambardée, nous disent-elles.

Un fait d'abord que personne n'ignore plus: ce ne sont plus les enfants qui attendent, mais les parents adoptifs, parfois jusqu'à dix ans. Le magazine d'enfants auquel on a déjà assisté, c'est bien fini: «Il n'y a pas d'enfant pour qui on ne trouve pas de parents. Pour certains enfants, trisomiques, sidéens ou sérieusement handicapés, il faut parfois se mobiliser un peu plus. Mais il y a toujours, quelque part, un parent prêt à les adopter. Il suffit de cogner à la bonne porte.»

Les mères naturelles ne sont plus de toutes jeunes filles qui viennent en ville pour fuir la réprobation sociale et familiale. Ce sont souvent des femmes qui vivent des difficultés importantes, d'ordre social parfois mais aussi médical et qui peuvent être toxicomanes, alcooliques, parfois malades psychiatriques. Le plus souvent, elles sont totalement isolées.

De plus en plus, on est prête à les écouter: «On peut présenter à la mère qui se sent apte à choisir le profil des parents adoptifs. Certaines veulent rencontrer les parents adoptifs pendant la grossesse ou même présenter elles-mêmes leur bébé. Ça rassure beaucoup la mère et ça lui donne le sens de la responsabilité. Confier son enfant à des parents plus en mesure de lui donner ce dont il a besoin, c'est un geste responsable.»

À la Direction de la protection de la jeunesse, on s'interroge toutefois sur le bien-fondé d'entretenir une relation entre parents adoptifs et naturels sur une longue période.

Quant aux pères naturels, ils ne sont plus laissés dans l'ombre et si on peut les identifier, ils sont invités à participer au processus. Les parents adoptifs affichent d'ailleurs de plus en plus d'ouverture face aux parents biologiques.

En même temps que l'on montre plus de souplesse envers les parents naturels dans le choix des «adoptants», le cadre s'est resserré sur ceux qui ne peuvent se résigner à confier leur enfant à l'adoption mais qui ne réussissent pas à assumer leurs responsabilités: «Un enfant, ce n'est pas quelque chose qu'on met dans le garde-robe et qu'on reprend quand ça nous tente. Pour nous, l'important, c'est un projet de vie stable pour l'enfant.»

«Ce qui prime, c'est l'intérêt de l'enfant. C'est une réalité dont doivent prendre conscience les parents naturels et les parents adoptifs», déclare Mme Lemire. De plus en plus d'ailleurs, on invite l'enfant plus âgé à faire part de ses goûts, de ses souhaits.

Ce changement de mentalité a pris toute son ampleur dans les nouvelles directives édictées le mois dernier par le ministère de la Santé et des Services sociaux et compilées dans un document de 90 pages intitulé: «L'adoption, un projet de vie».

Plus question d'oublier un enfant pendant des années en famille d'accueil ou de laisser des parents biologiques «conserver la propriété inaliénable» de leurs enfants ad vitam aeternam par le simple envoi d'une carte de Noël annuelle ou des coups de téléphone sporadiques.

Cette nouvelle orientation risque fort de permettre rapidement à la soixantaine d'enfants encore présents dans la «banque mixte» d'être adoptés plus rapidement.

Cette «banque mixte», conçue il y a cinq ans, pour répondre aux nouveaux besoins de l'adoption, permet à un couple de servir de famille d'accueil à un enfant qu'il désire adopter mais dont les parents naturels n'ont pas encore coupé le lien: «Ces personnes doivent être capables d'assumer le risque que l'enfant retourne à sa famille naturelle».

Des 136 enfants inscrits à la banque mixte depuis 1988, 63 ont été adoptés et 10 sont retournés dans leur milieu naturel. Pour tous les autres, dont 22 sont «placés» depuis au moins deux ans, rien n'est encore réglé. Ce sont eux surtout qui pourraient profiter des nouvelles directives ministérielles.

Avec les années, la vieille réalité de l'adoption du bébé naissant, parfait et sans attache s'est amenuisée: en 1993, seulement 15 bébés nés sur le territoire couvert par les centres Jeunesse de Montréal étaient adoptables à la naissance, contre 18 en 1992 et 25 en 1991.

L'attente pour un enfant naissant, sans handicap ni attache est présentement de huit ans.



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Trois ans après son adoption, Alison et Michel se prennent souvent à oublier qu'Alex n'est pas né de leur chair. «Après neuf années d'attente, cet enfant, c'est véritablement le vôtre.»

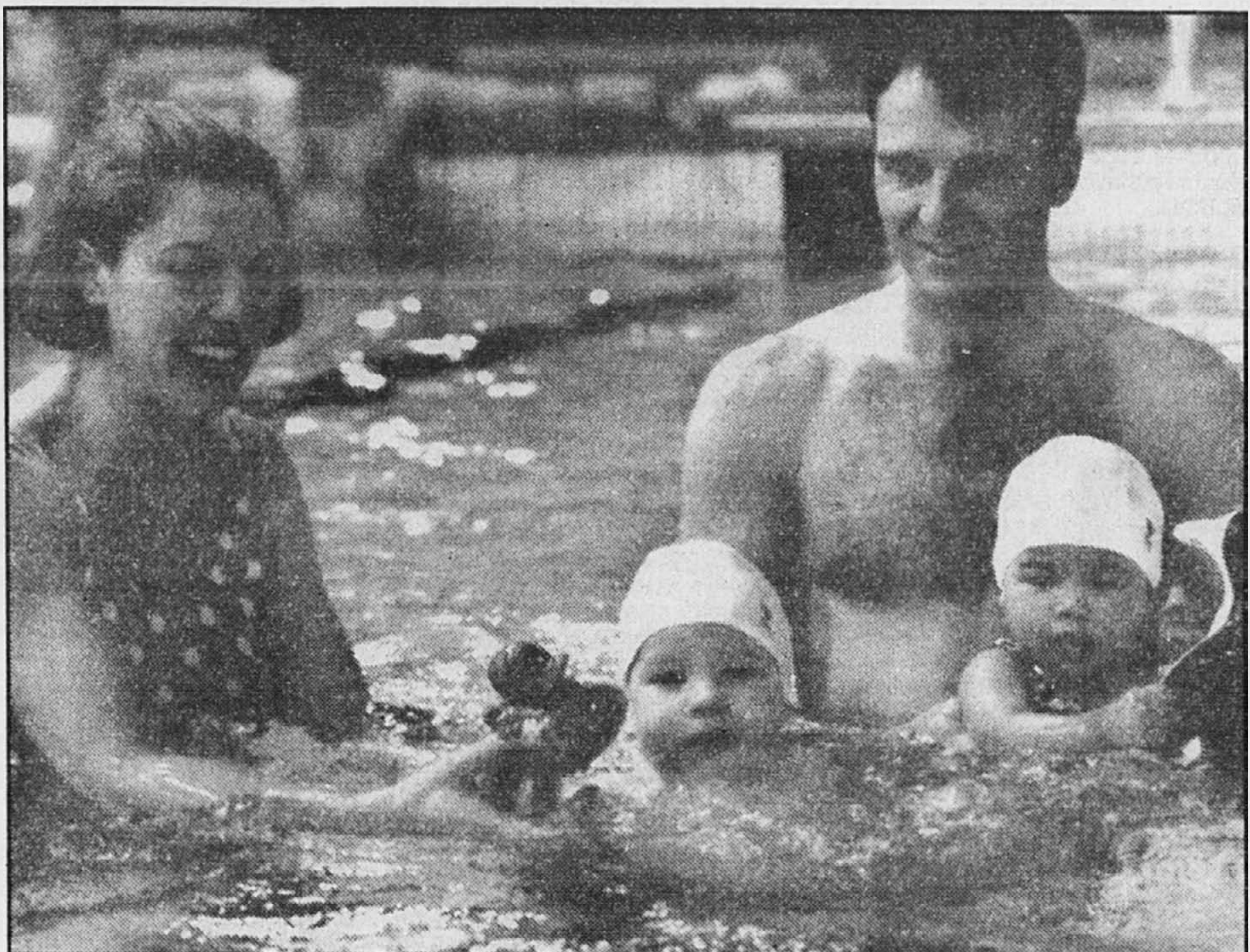


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

«Et si on venait le reprendre...» Cette crainte a hanté Denis et Lysane tant que l'adoption de Samuel n'a pas été officielle. Depuis, Mei-Lissa est venue grossir la famille.

Un accouchement de neuf ans

Ce petit bébé né au Québec, Michel et Alison l'ont attendu non pas neuf mois mais bien neuf ans, de septembre 1982 à juin 1991.

Pourtant, cette interminable attente ne fut pas aussi dure qu'on aurait pu se l'imaginer. Du moins pas au début. À peine mariés, ils ont inscrit leur nom sur la liste des couples désireux d'adopter un enfant d'ici.

Sur la plupart des couples qui se révèlent infertiles, ils avaient un avantage. À cause d'ovaires qui ne pourraient jamais atteindre leur plein développement, Alison savait déjà qu'elle ne pourrait jamais devenir enceinte. «On n'a pas vécu cette période frustrante des couples qui essaient, sans succès, d'avoir un enfant et qui perdent ainsi de précieuses années avant de s'inscrire auprès des services d'adoption», déclare Michel.

Celui-ci, d'ailleurs, n'était pas tout à fait certain de vouloir un bébé, mais Alison le désirait tellement... et puis il adorait les enfants lui aussi, alors pourquoi pas? De toute façon, vu les lenteurs de l'adoption québécoise, ils auraient amplement le temps de vivre à deux. L'enfant arriverait à point nommé, quand ses parents seraient prêts à l'accueillir. En attendant, Alison se contenterait d'appeler une fois par année aux services sociaux Ville-Marie, pour s'assurer que leur nom demeurait bien sur la liste.

Cinq ans plus tard, ils étaient prêts, tous les deux. Dans leur tête, dans leur cœur, il était maintenant temps. C'est là que le calvaire a commencé: «Après cinq ans, ils nous ont dit que ça prendrait sept ans. Après six ans, ils nous ont dit qu'ils ne savaient plus quand ça arriverait. Après sept ans d'attente, nous avons fait des dizaines d'appels à un répondant et de multiples autres tentatives avant même de pouvoir joindre qui que ce soit.» Quand ils ont finalement réussi à mettre la main sur le responsable de leur

dossier, ils ont reçu un coup de matraque: «Pour vous dire franchement, on ne sait même pas si on pourra un jour trouver un enfant pour vous. Peut-être devriez-vous songer à l'adoption internationale.»

«À ce point, nous étions sur le bord de la dépression. À chaque fois que je voyais une femme enceinte, ça me faisait mal, ajoute Alison. Certaines n'avaient guère plus de 18 ans.»

«Nous n'avions rien contre l'adoption internationale, précise Alison, qui a d'ailleurs longtemps vécu à l'étranger, notamment en Malaisie. Mais nous avions attendu si longtemps, nous ne pouvions croire que ça se terminerait ainsi...»

À l'été 1990, ils décident d'aller cogner ailleurs, mais ce n'est que six mois plus tard que les services sociaux Montréal métropolitain recevront leur dossier: «Quand le dossier est passé d'un service à l'autre, nous avons réalisé qu'il contenait seulement la fiche d'inscription que nous avions remplie sept ans plus tôt», disent-ils avec amertume.

En juin 1991, ils tenaient enfin Alex dans leurs bras: «Il avait cinq semaines. Il était tellement affectueux et adorait être câliné. Dès qu'on l'a vu, on est tombé en amour avec.»

Dès le début, pour mieux le connaître, Alison et Michel ont voulu tout savoir de ses parents. Ce qu'ils ont appris leur a plu: «Sa mère était très jeune, pauvre et sans grande éducation. Mais c'était une bonne personne, qui a vraiment agi pour le bien-être d'Alex. Elle lui a d'ailleurs écrit une lettre très touchante où elle explique son choix et y a joint une photo d'elle. Quand il pourra comprendre, il en prendra connaissance.»

Très habile de ses mains, comme ses parents biologiques, Alex étonne parfois Michel qui a quitté son emploi pour passer avec son fils les 19 premiers mois

de leur vie commune: «Moi, j'ai les mains pleines de pouces. Un jour, ce sera lui qui me construira une cabane dans un arbre.»

Alex vient d'avoir trois ans. Et il y a deux semaines, Alison et Michel ont fêté l'anniversaire de son arrivée: «À chaque fois qu'on célèbre son anniversaire de naissance, je pense à sa mère, dit Alison. Malheureusement, je n'ai jamais eu la chance de la remercier et de la rassurer...»

Avec le temps, Michel et Alison ont pratiquement oublié qu'Alex n'est pas né de leur chair: «Des fois, je me surprends à réaliser qu'il est adopté, avoue Michel. Et je ne suis pas seul. Quand il a eu la varicelle, ma mère m'a rassuré en disant que la maladie ne frapperait sûrement pas avec force puisque j'en avais fort peu souffert moi-même quand je l'avais contractée... Ce n'est que quelques minutes plus tard qu'elle a réalisé que la génétique ne jouait pour rien dans notre cas.»

Alison est d'ailleurs très vive à réagir si vous vous aventurez à qualifier de «naturels» les parents «biologiques»: «Quand je me lève la nuit parce qu'il a besoin de moi, je suis un parent naturel», lance-t-elle d'un ton sans réplique.

Selon son mari et elle, on a trop tendance à traiter les parents adoptifs comme des citoyens de seconde classe: «Il n'y a qu'à penser au fait qu'on est limité au congé parental de dix semaines. Pour nous, pas question de congé de maternité.»

L'adoption elle-même ne semble pas, selon eux, recevoir un traitement équitable: «Je ne suis pas sûr qu'on donne à l'adoption la même chance qu'à l'avortement par exemple, dit Alison. L'adoption est encore perçue négativement, comme l'abandon d'un enfant. Pourtant, c'est le plus beau cadeau qu'on puisse faire à des couples comme nous et parfois aussi à son propre enfant.»

«Des fois, j'allais le coucher, et j'avais un pincement au cœur... Mon Dieu, s'il fallait qu'on vienne nous le reprendre!»

Denis et Lysane étaient déjà inscrits sur la liste de parents potentiels pour l'adoption internationale en Roumanie et en Chine quand ils ont ajouté leur nom à la banque mixte québécoise.

S'inscrire à la banque mixte, pour eux, ça voulait dire recevoir un enfant en famille d'accueil avec l'intention avouée de l'adopter. Ce faisant, ils acceptaient, pour un temps du moins et jusqu'à ce que l'adoption soit définitive, les visites toujours possibles de la mère naturelle et ses interventions plus ou moins opportunes. Mais par-dessus tout, ça signifiait courir le risque qu'un jour ou l'autre, ce petit gars de six mois qu'on venait de leur confier, ce petit bébé toujours souriant et si attachant leur soit enlevé pour retourner à ses parents biologiques.

Comme un décès

«Perdre Samuel, c'aurait été comme un décès, avouent-ils. En sachant que le risque est là, on essaie de ne pas trop s'attacher, mais c'est inévitable.»

Malgré tout, Denis et Lysane croyaient qu'ils avaient cette force intérieure pour survivre, pour reprendre leur vie si jamais le pire devait se produire.

«La mère ne voulait même pas le voir et n'avait pas l'air le moins du monde intéressée. Cela nous a beaucoup sécurisés. Un jugement de cour disant qu'elle était inapte à s'occuper de son premier enfant venait d'ailleurs renforcer ce sentiment.»

Malgré tout, Denis et Lysane ne pouvaient s'empêcher d'être inquiets: «Quand l'ordonnance de placement a été prononcée, c'est comme si le monde débarquait de sur nos épaules. Ce jour-là, on a fêté au champagne. Du

début à la fin, nous n'aurons eu aucun contact avec la mère. Nous avons été très chanceux, car les choses ne se déroulent pas aussi bien pour tout le monde.»

Déjà, ils avaient vu ce que la séparation d'avec Samuel pouvait faire à quelqu'un qui l'aimait: «Samuel avait passé ses six premiers mois en famille d'accueil. En allant le chercher, on a eu l'impression d'arracher un fils à sa famille. Dans le salon, la grand-mère pleurait. C'était déchirant: «Faites-vous en pas, je l'ai bien parti, c'est un bon bébé», répétait la dame qui lui avait servi de mère. Un peu plus tard, cette brave dame devait leur avouer que plus jamais, elle n'accueillerait un enfant aussi longtemps, que son départ faisait trop mal...»

Aucune différence

Dès qu'ils ont appris, en clinique de fertilité, que des trompes obstruées empêcheraient Lysane d'avoir un enfant, ils ont tout de suite songé à l'adoption: «On n'a même pas eu de deuil à faire, disent-ils. Pour nous, un enfant adopté ou un enfant biologique, il n'y avait aucune différence. C'était un enfant à aimer. Pour ne pas être déçus et dès qu'ils ont senti que la Roumanie où ils étaient inscrits se refermait aux parents adoptifs étrangers alors qu'ils étaient presque rendus en tête de liste, ils ont ajouté leur nom à la liste chinoise et, quelques mois plus tard, à celle de la banque mixte. D'ailleurs, on devait leur proposer plus tard le petit frère ou la petite sœur de Samuel, puisque sa mère était de nouveau enceinte. Denis et Lysane, qui avaient maintenant deux enfants aux couches, ont refusé. Car, à l'histoire de Samuel, il y avait eu une suite...»

Samuel a maintenant deux ans. Depuis mars 93, il a une petite sœur de 19 mois, Mei-Lissa, que ses parents sont allés chercher en Chine. Encore là, ils ont eu un pe-

tit pincement au cœur. Pendant tout le temps qu'elles passent à l'orphelinat, les petites Chinoises sont en effet «adoptées» par des nounous elles-mêmes orphelines et qui deviennent pratiquement leurs mamans: «Au début, malgré notre impatience, on ne peut pas toucher aux enfants, car il faut laisser à ces jeunes filles le temps de se séparer émotivement de leurs petites protégées. C'est un moment chargé d'émotion pour tout le monde, pour ceux qui n'en peuvent plus d'attendre comme pour celle qui doit faire ses adieux.»

Le rôle de grand frère

Depuis sa naissance, Samuel n'a jamais perdu ce beau sourire qui séduit tous ceux qui le voient. Dès les tout premiers jours, il avait fait ses nuits. Mei-Lissa, par contre, était un peu plus bougonneuse: «Mais il commence à détendre sur elle», disent ses parents en riant. C'est avec le plus grand sérieux que Samuel a abordé son rôle de grand frère. «Ils sont tombés en amour», disent ses parents.

Quand Denis et Lysane sont allés rencontrer les autres couples adoptifs qui les avaient accompagnés en Chine et qui en étaient eux aussi revenus avec leur petite fille bien à eux, Samuel était évidemment de la fête.

«Mei-Lissa s'était éloignée un peu. Samuel, lui, n'avait jamais vu d'autre Chinoise que sa sœur. Dès qu'il a vu s'approcher une des petites, il s'est précipité: «Mei-Lissa! Mei-Lissa!»

Puis, il a figé. Ces yeux bridés, ces beaux cheveux noirs, ce devait être Mei-Lissa... et pourtant non, ce n'était pas tout à fait elle. Désemparé, déboussolé, il ne savait plus trop que faire quand il a soudain aperçu sa sœur. Il s'est précipité, l'a regardée et lui a pris fermement les deux bras, bien décidé à ne pas la laisser s'échapper. Oui, cette fois, c'était bien elle, sa sœur à lui.

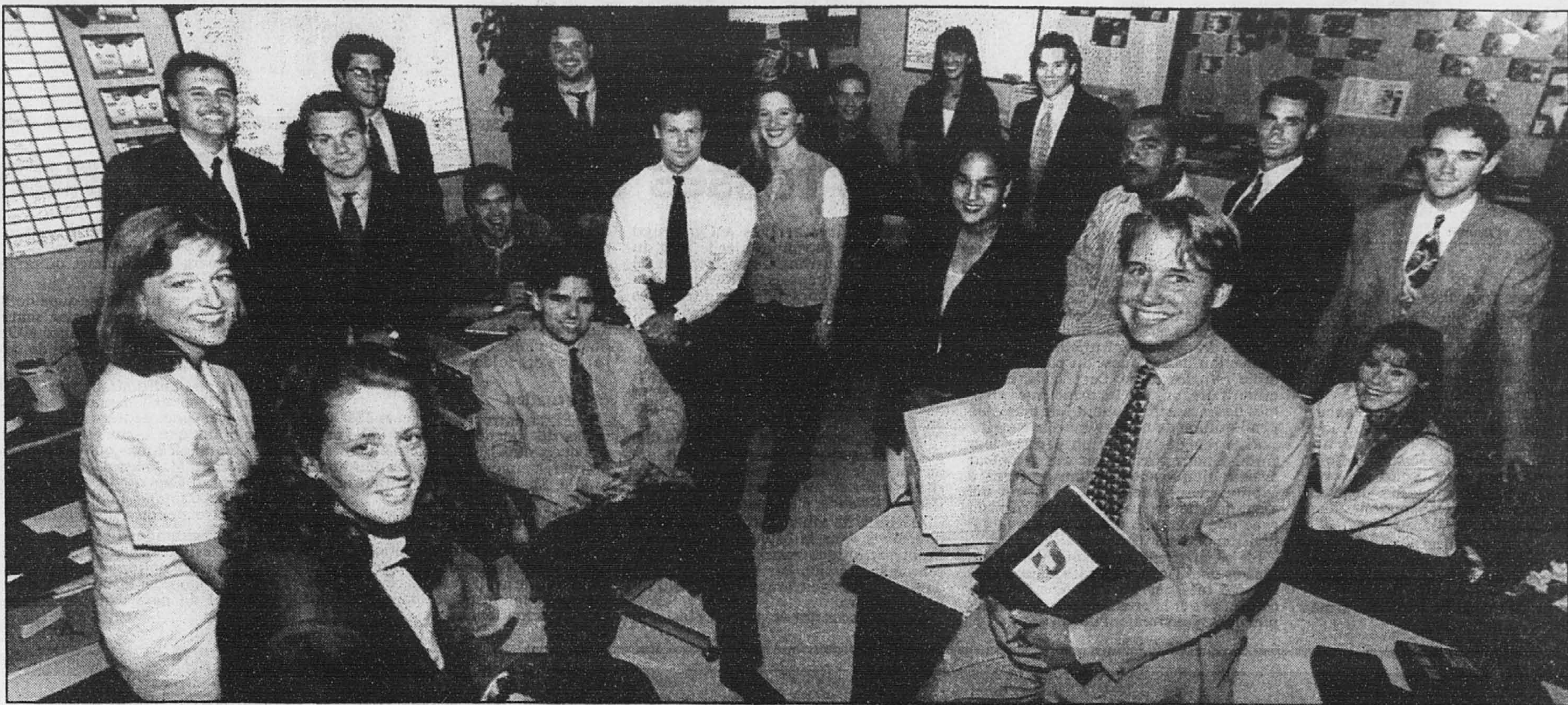


PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

« Il y a un très gros esprit d'équipe chez Universel, affirme son copropriétaire Éric Boyko. Notre équipe, c'est notre plus gros atout. »

Les rois des gratteurs charitables



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

Éric Boyko et Éric Aubertin ont un objectif commun : créer la plus grosse compagnie de campagnes de souscription en Amérique du Nord.

SUZANNE COLPRON

Fondateurs d'Universel, la plus grosse compagnie d'autofinancement au Québec, Éric Boyko et Éric Aubertin ne partagent pas seulement le même prénom.

Ils ont un bureau en commun et une passion quasi obsessionnelle pour les affaires. Il faut beaucoup de talent et les dents très longues pour créer une entreprise rentable à 20 ans. Et Universel est rentable. Elle va faire son premier million cette année.

Mise sur pied en novembre 1991, la compagnie a démarré en trombe. Elle emploie 30 personnes. Tous des jeunes dans la vingtaine. Dix autres pourraient se joindre sous peu à l'équipe grâce à une subvention du Fonds décentralisé de création d'emplois du gouvernement du Québec. Universel a ouvert deux bureaux régionaux au Québec et deux autres en Ontario. Elle prévoit faire une première percée aux États-Unis cet été. Un cinquième bureau s'en vient, à Boston.

L'association des deux Éric a quelque chose de presque miraculeux. Mais Éric Boyko, 24 ans, et Éric Aubertin, 26 ans, n'ont pas que des points communs. Leur passé et leurs intérêts sont si différents qu'il est difficile de croire que leurs chemins ont pu se croiser.

Des t-shirts au hockey

Le premier fait des affaires depuis qu'il a 16 ans. Éric Boyko est tombé dedans quand il était petit. Sa première compagnie : un commerce de faux T-shirts Hugo Boss et Chanel. Il achète 5 \$ des T-shirts qu'il revend 35 \$.

« J'ai été le premier à faire ça ici, dit-il fièrement. Nous avions, mon frère et moi, un réseau de 100 vendeurs au Québec et en Ontario, dans les écoles secondaires et les cégeps. »

Il fait aussi dans l'importation de montres de New York. Des fausses bien sûr...

Éric Aubertin, lui, est un athlète-né. Il quitte la maison de ses parents à 16 ans pour aller jouer au hockey avec les Bisons de Granby de la Ligue junior majeure.

Il est très bon marqueur. Un des meilleurs de son équipe. En 1989, il est repêché par le Canadien. Éric, un grand gars de six pieds et un pouce, 200 livres, doit terminer son année et aller au club école l'année suivante, à Sherbrooke. Ne révétil pas de porter un jour l'uniforme du Tricolore ?

Faut croire que non. Il opte pour les études. À Granby, Éric partage sa chambre avec le célèbre gardien de but Patrick Roy. Lui, Roy et Stéphane Richer, le numéro 44 des Devils du New Jersey, sont les meilleurs amis. A-t-il des regrets quand il voit ses anciens copains sur la glace ?



Pas le moindre. « Tu vas m'en reparler dans cinq ans et tu vas comprendre. J'aime mieux les affaires que le hockey. Il y a d'autres choses dans la vie que le hockey. »

Mais il continue à jouer. Après avoir dit non au Canadien, Éric reçoit une offre de l'équipe universitaire des Tigers de Dalhousie, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il part là-bas poursuivre ses études en anglais qu'il peut payer grâce au hockey.

À la fin de l'année, ses performances sur la glace lui valent une offre de l'équipe olympique du Canada. Éric accepte et part pour Calgary. Mais à la veille d'un départ pour l'ex-URSS, il se blesse à l'épaule. Il va ensuite en Suisse où il joue pendant deux mois et demi. Et revient à Halifax terminer ses études. Puis, il déménage à Montréal et termine son cours en marketing à l'Université McGill.

Campus Gourmet : la gaffe !

Et c'est à McGill que le destin des deux Éric se croise. Pour les distinguer, on leur donne des surnoms. Éric Boyko se fait appeler « Boys » et Éric Aubertin, « Bert » (prononcez à l'anglaise).

Au printemps 1992, Éric Aubertin parle de vendre des repas sous vide aux étudiants du ghetto McGill. Il a développé son projet dans le cadre d'un cours à l'université et en fait part à Éric Boyko. Les deux copains fondent alors une compagnie avec un troisième étudiant, Renaud Lafrance. Non seulement n'ont-ils jamais cuisiné de leur vie, mais, par un concours de circonstances qu'ils ont mal maîtrisées, ils se retrouvent, en prime, propriétaires d'un pub.

Les affaires tournent rapidement au désastre. Les repas, qui devaient rester comestibles un mois, pourrissent au bout de cinq jours. Et le restaurant de la rue Sherbrooke est beaucoup trop grand pour leurs besoins. Tous les profits générés par la livraison des repas sont engloutis dans le restaurant, Campus Gourmet, qui ne fait pas ses frais.

« Boys » étudie à temps plein à l'université. Il fait le service aux tables le soir, de 5 h à 10 h, et le ménage la nuit.

Au bout de huit mois, Campus Gourmet ferme ses portes. Les trois associés perdent 24 000 \$ dans l'aventure. Mais continuent à faire des affaires.

À l'époque, Éric Boyko, qui est aussi vice-président des finances des Jeux du

Commerce de McGill (comme si les études et le restaurant n'étaient pas assez !), a un sérieux problème de fonds. Il doit trouver de l'argent, car les commanditaires habituels refusent d'en donner.

Avec d'autres, il pense organiser une campagne de financement à l'aide de cartes à gratter. Vous connaissez sans doute le principe : il faut gratter une case et payer la somme qui apparaît en dessous. Généralement, ce sont de petits montants qui vont de 25 cents à 2 \$. Éric Boyko et d'autres étudiants sollicitent des restaurants, comme Burger King, pour offrir des coupons aux gens qui acceptent de gratter ; des coupons qui donnent droit, par exemple, à un hamburger gratuit. Trois semaines plus tard, ils ont amassé 9000 \$.

La plus grosse en l'an 2000

L'idée de vendre des cartes à gratter est née. Et c'est elle qui va donner naissance à Universel, groupe de campagnes de souscription. Aujourd'hui, les deux Éric font de l'argent en en faisant faire à d'autres. Leur compagnie a permis à des organismes sans but lucratif d'amasser sept millions de dollars, depuis novembre 1991.

Leur objectif : « Devenir la plus grosse compagnie de campagnes de souscription en Amérique du Nord d'ici l'an 2000. »

Universel, précise Éric Aubertin, est la seule compagnie d'autofinancement qui offre des services-conseils : la seule aussi à donner des coupons échangeables avec les cartes à gratter. Et depuis peu, elle offre un nouveau produit : les cartes de jeu Pige don. La compagnie est en attente d'un brevet d'une durée de 17 ans sur ses produits.

Et fait à noter : elle n'a jamais eu d'aide gouvernementale ni emprunté d'argent. « Nous avons une politique de bas salaires et très peu de coûts fixes », précisent les deux associés.

Leur entreprise possède une structure différente de celle des compagnies conventionnelles. Un employé peut devenir associé après une période de six à 12 mois. Mais il doit être prêt à travailler fort et ne pas compter ses heures. Le salaire est basé sur le rendement. Presque tous les employés sont payés à commission.

Et les associés peuvent acheter des actions. Ils ont droit à une carte de membre d'un club sportif ; ils prennent part aux décisions, aux réunions, etc.

« Il y a un très gros esprit d'équipe chez Universel, dit Éric Boyko. Notre équipe c'est notre plus gros atout. Les gens sont très motivés et il y a très peu de roulement. »

Le marché ? Les écoles, les organismes de charité et tous les clubs sportifs et récréatifs. « Le potentiel en campagne de souscription est énorme, affirme Éric Boyko. On crée un nouveau marché, c'est comme les assurances dans les années 20. »

C'est tout de même moins payant que le hockey... Pour l'instant...

Un centre qui ne manque pas d'ambition

Quand Éric Boyko et Éric Aubertin se sont pointés au Centre d'entreprises du YMCA, ils payaient 50 \$ de loyer et occupaient un local de 90 pieds carrés. Aujourd'hui, après deux ans, ils payent 850 \$ par mois pour un local dix fois plus grand.

Le Centre du YMCA est un incubateur d'entreprises unique à Montréal. Situé au 33, rue Prince, près du Saint-Laurent, il peut accueillir sous son toit une trentaine de compagnies débutantes. Les jeunes entrepreneurs suivent 45 heures de cours et bénéficient d'un encadrement d'une durée de deux ans. Les cours visent non seulement à leur inculquer des notions d'affaires, mais à leur ouvrir les yeux.

« Le discours politique présente l'entrepreneuriat comme la solution de l'avenir ; ce n'est pas vrai, affirme Kamel Toussi, conseiller au Centre d'entreprises. On peut être un excellent vice-président, un excellent président, mais être pourri en affaires. Il y a des gens qui ont le feu sacré. Mais la plupart de ceux qui viennent nous voir veulent avant tout se trouver une place. »

En principe, tous les projets sont admis. Encore faut-il réaliser un plan d'affaires et une étude de marché. Il faut aussi être prêt à sortir de l'argent de son porte-feuille.

« Les entrepreneurs investissent, en

moyenne, 11 000 \$ pour démarrer une entreprise. Le coût du centre, lui, s'établit à 16 000 \$ par compagnie », indique le directeur, Jacques Pelland, un ancien entrepreneur lui aussi.

Au secours

Le Centre, fondé il y a huit ans, a de grands objectifs. Il veut se repositionner cette année. « Nous avons un peu délaissé notre mission première au cours des deux dernières années pour faire de la formation. Mais nous voulons y revenir », précise Jacques Pelland.

En septembre 1993, il a mis sur pied une section spéciale d'entreprises de

mode. Une trentaine de jeunes compagnies occupent actuellement une aile du bâtiment. Et leur nombre ne cesse de croître. On trouve là des noms connus comme Hélène Barbeau, France Anctil, Jean Airoldi et Liz Vandal.

La direction du Centre songe à créer d'autres sections comme celle de la mode. Cela pourrait prendre la forme d'un mini centre d'entreprises de fabrication de meubles et d'arts décoratifs, par exemple. Elle souhaite aussi déléguer un peu le secteur des micro-entreprises pour se consacrer aux PME.

Mais en attendant, le Centre doit résoudre son problème de financement.

Subventionné par le gouvernement fédéral de 1987 à 1992, la direction entend augmenter, cette année, la part du financement privé, qui était de 20 p. cent l'an dernier. Elle veut créer un partenariat avec le monde des affaires. Et pourrait faire payer certains services offerts gratuitement pour l'instant.

Depuis 1986, le Centre d'entreprises a contribué au démarrage de 240 entreprises. De ce nombre, 193 sont encore en vie.

La semaine prochaine : des vêtements dans le vent

Les Français découvrent des fosses communes au Rwanda

d'après AFP, PC et Reuter
NYARUSHISHI

Les troupes françaises de l'opération Turquoise ont découvert «quelques fosses communes» dans le sud-ouest du Rwanda, une région contrôlée par l'armée gouvernementale où les patrouilles françaises n'avaient rencontré hier aucune résistance.

Les soldats français ignoraient l'appartenance ethnique tant des victimes que des auteurs des tueries, a indiqué à Paris le général Raymond Germanos, adjoint au chef d'état-major des armées. Ce responsable n'a pas été en mesure de préciser le nombre de corps abandonnés dans ces fosses.

Elles ont été découvertes jeudi, quelques heures après l'arrivée des premiers soldats français, acclamés par les habitants hutus munis de petits drapeaux tricolores et de pancartes «Vive l'armée française».

Le Front patriotique rwandais (FPR, rébellion de la minorité tutsie), qui tente de prendre Kigali, la capitale, a lui prévenu qu'il considérait les soldats français comme des agresseurs.

Conformément à leur volonté affichée de mener une opération humanitaire, les troupes françaises ont pris en charge la protection dans l'ouest du pays de huit mille réfugiés tutsis. Les Tutsis, ethnique minoritaire, ont été les principales victimes des massacres qui ont fait près d'un demi-million de morts depuis le 6 avril.

«Les réfugiés étaient un peu sur leur garde à notre arrivée car des gens leur avaient dit que nous venions les tuer», a expliqué le colonel Didier Thibaut qui s'est installé au camp de Nyarushishi avec une trentaine d'hommes de la 11^e division parachutiste.

Mais, au terme de la première nuit, Marie, une Tutsie dont les deux bébés ont été tués par les miliciens hutus, a confié: «Pour la première fois depuis des semaines, j'ai vraiment dormi».

Les militaires arrivés à Cyangugu (Rwanda) ont patrouillé hier le long du lac Kivu, sur la frontière occidentale du Rwanda. Les Français ont constaté la présence de jeunes portant des armes blanches et des bâtons, mais qui n'ont pas manifesté d'hostilité vis-à-vis des soldats.

Les troupes stationnées à Goma, au Zaïre, l'une des bases de l'opération, devaient gagner l'importante ville rwandaise de Gisenyi à une date qui n'a pas été fixée.

Hier soir, un millier d'hommes du dispositif Turquoise étaient désormais déployés sur le terrain, la très grande majorité se trouvant au Zaïre près de la frontière du Rwanda, à Bukavu et à Goma.

À Kigali, de violents combats se sont poursuivis dans la capitale ravagée. Le Front patriotique rwandais (FPR) a accentué sa pression sur les derniers soldats des forces gouvernementales qui résistent encore.

Cinq malades ont été tués et plusieurs

dizaines d'autres sérieusement blessés dans l'hôpital de la Croix Rouge par la chute d'un obus, apparemment tiré depuis les positions du FPR, selon un porte-parole de l'ONU.

Près de la capitale, 2000 déplacés tutsis du camp de Kabunga, sans doute des militants du FPR, ont manifesté hier contre l'arrivée des soldats français.

Évacuation

Le FPR a entrepris d'évacuer 35000 réfugiés du sud de Gitarama (50 km au sud-ouest de Kigali), cible d'attaques au mortier, a annoncé l'organisation humanitaire Médecins sans frontières-Belgique.

Le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé s'est félicité hier des premiers résultats «diplomatiques et politiques» de l'opération Turquoise, estimant qu'elle avait «un peu réveillé l'apathie qui s'était installée» dans la communauté internationale.

Sur le plan militaire, l'opération Turquoise «se passe bien», a déclaré M. Juppé en marge du Sommet européen de Corfou (Grèce).

Par ailleurs, un petit groupe de manifestants s'est rassemblé hier matin en face de l'ambassade de France à Ottawa pour protester contre l'envoi de troupes françaises au Rwanda.

Dans une autre affaire, un politicien rwandais en exil demande au Canada d'envoyer une petite armée dans son pays plutôt que le modeste détachement des communications qu'il s'est engagé à y déployer. M. Faustin Twagiramungu a proposé au Canada d'expédier 2500 ou même 5000 soldats au lieu des 350 signaux et troupes de soutien promis.

M. Twagiramungu est le premier ministre désigné du Rwanda, en vertu d'une entente politique qui date de 1993 devenue inopérante après la mort du président du pays dans un écrasement d'avion.



Le président russe Boris Eltsine et le Chancelier allemand Helmut Kohl se sont étreints hier avant la signature d'un accord de partenariat entre la Russie et l'Union européenne.

PHOTO REUTERS

Le Sommet des Douze vire au feuilleton

Jacques Delors n'a toujours pas de successeur

d'après AFP
CORFOU

À son premier jour du Conseil de Corfou, l'Union européenne (UE) a signé hier un accord de partenariat avec la Russie et entériné l'adhésion de quatre nouveaux pays au 1^{er} janvier 1995.

Mais deux réunions dans la nuit d'hier à aujourd'hui et deux votes successifs n'ont pas permis aux Douze d'atteindre le consensus nécessaire à la désignation du successeur de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne.

Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement a tourné au feuilleton, les dirigeants européens ne parvenant pas à s'entendre sur un candidat commun lors de leur dîner. Ils décidaient alors de se lever de table et de rentrer à leurs hôtels respectifs.

Mais certaines délégations, ainsi que la présidence grecque, ont alors demandé qu'une nouvelle réunion soit organisée immédiatement pour arrêter un choix entre les trois candidats: le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene, son homologue néerlandais Ruud Lubbers et le commissaire européen aux relations économiques extérieures, le Britannique Leon Brittan.

Mais cette deuxième réunion tournait également court et les débats étaient définitivement renvoyés vers 01h30 locales ce matin par la présidence grecque. Athènes exerce jusqu'au 30 juin la présidence semestrielle de l'Union européenne.

Les choses calmées, les troupes pouvaient se compter. À l'occasion d'un premier «tour de table» lors du dîner, un vote par écrit organisé par la présidence grecque donnait huit voix pour Jean-Luc Dehaene, trois pour

Ruud Lubbers et une pour Leon Brittan, a-t-on précisé de source diplomatique.

La répartition n'a pas été rendue officielle mais Leon Brittan aurait alors reçu le soutien du Royaume-Uni, Jean-Luc Dehaene celui de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, du Luxembourg, et Ruud Lubbers celui des Pays-Bas et de l'Espagne. Le choix des autres États membres restait difficile à déterminer.

L'Allemagne succèdera à la Grèce le 1^{er} juillet à la présidence de l'Union. Le Chancelier allemand Helmut Kohl avait évoqué, avant le début du Sommet, qu'il envisageait de convoquer un sommet extraordinaire des Douze sous présidence allemande dans des brefs délais si l'accord ne se faisait pas à Corfou.

L'actuel président, le français Jacques Delors, est à la tête de la Commission depuis 1984 et arrive à la fin de l'année au terme de son second mandat.

Avant d'examiner cet épineux problème, la Russie et les douze pays de l'UE ont signé dans la matinée un accord de partenariat et de coopération. «Nous avons fait un pas historique qui interdira la guerre froide économique», s'est félicité le président russe Boris Eltsine.

M. Eltsine a affirmé qu'il fallait désormais œuvrer à «faire de la petite Europe une grande Europe», une référence à son souhait de faire à terme de la Russie un membre à part entière de l'Union européenne.

L'accord de partenariat et de coopération, signé pour une période de dix ans, prévoit une ouverture accrue du marché européen aux produits russes, un encouragement aux investissements européens en

Russie, et ouvre la perspective à terme d'une zone de libre-échange entre les deux parties.

De douze à seize

L'Union européenne a par ailleurs entériné son élargissement de douze à seize, avec la signature des traités d'adhésion de l'Autriche, la Suède, la Finlande et la Norvège.

Sous réserve d'approbation des électeurs des trois pays nordiques lors de référendums cet automne — les Autrichiens ont déjà massivement dit oui le 12 juin — l'UE étendra ainsi son territoire du Pôlonnais jusqu'au cercle polaire le 1^{er} janvier prochain.

L'Union espère que l'arrivée de ces quatre pays riches, qui à terme apporteront plus d'argent au budget communautaire qu'ils n'en recevront, lui donnera un ballon d'oxygène, alors que les premiers signes de relance restent insuffisants pour créer des emplois pour ses 17,8 millions de chômeurs.

Travaux prioritaires

Troisième volet des travaux de la première journée: les Douze ont approuvé la liste de grands travaux prioritaires présentée par la Commission européenne mais ont reporté la question de leur financement à une réunion ultérieure. Seules la Grande-Bretagne et l'Italie ont émis des réserves sur ce programme, qui comprend onze projets de développement des liaisons de transports dans les pays de l'Union, et huit projets de développement des réseaux énergétiques. Leur coût total est évalué provisoirement à 68,5 milliards d'écus (1 écu = 1,15 USD) d'ici à 2010 avec une première tranche de 32 milliards d'écus pour les cinq prochaines années.

Le cartel de Medellin menace de mort le président Samper

d'après Reuter et AFP
BOGOTA

Un homme affirmant être le numéro trois du cartel de Medellin a menacé de mort le président élu colombien Ernesto Samper en raison de ses liens présumés avec le cartel de Cali, rival de celui de Medellin, a rapporté jeudi soir la chaîne de télévision colombienne QAP. QAP a diffusé un enregistrement d'un appel téléphonique de cet homme à une organisation de presse. Il accuse le président Samper, élu dimanche dernier, l'entraîneur de l'équipe colombienne de Coupe du monde Francisco Maturana et le procureur Ernesto Samper



général Gustavo De Greiff d'entretenir des liens d'amitié avec les barons de la drogue du cartel de Cali, et les menace tous de mort. «M. Samper n'accèdera jamais au pouvoir, quoiqu'il arrive, il n'accèdera pas au pouvoir», dit le correspondant anonyme.

«Je n'ai jamais reçu d'argent d'aucune organisation criminelle (...) et je ne suis pas disposé à lais-

ser sans réponse les calomnies non seulement contre ma propre dignité, mais aussi contre la Colombie tout entière», a déclaré M. Samper, qui doit être investi président le 7 août, sans parvenir toutefois à dissiper définitivement les soupçons qui pèsent sur le financement de sa campagne électorale.

Selon des enregistrements de conversations téléphoniques, rendus publics mercredi dernier, le Cartel de Cali, l'une des principales organisations mondiales de trafic de cocaïne, aurait accepté de fournir 3 milliards de pesos (environ 3,7 millions de dollars) pour financer la campagne de M. Samper.

Cette affaire a très vite provoqué l'inquiétude des États-Unis qui ont estimé qu'elle pourrait affecter la coopération avec la Colombie en matière de lutte antidrogue, tandis que la presse américaine en a amplement rendu compte.

Quelle que soit l'issue de l'affaire, elle témoigne à nouveau du considérable pouvoir de corruption des «narcos» colombiens et de leur tentatives permanentes de s'infiltrer dans la politique du pays. Selon des estimations, les «narcos» parviendraient à rapatrier entre de 1 à 4 milliards de dollars par an ce qui représente entre 2 et 6 p. cent du PNB colombien.

Nigéria: Moshood Abiola exige sa libération

d'après AFP
LAGOS

Moshood Abiola, principale figure de l'opposition, a contesté hier son arrestation et demandé sa remise en liberté à la Cour suprême fédérale, rapporte le quotidien Guardian Express.

Dans une déclaration prononcée en son nom par un avocat renommé de Lagos, Gani Fawehinmi, le milliardaire musulman, arrêté à Lagos dans la nuit de mercredi à jeudi, et transféré à Abuja, la capitale fédérale, a demandé à la Cour suprême fédérale d'autoriser sa libération. Il a qualifié son arrestation de grossière violation de ses droits à la liberté individuelle, tels que définis par la Constitution de 1979 et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Moshood Abiola, qui s'est autoproclamé le 11 juin dernier «président et commandant en chef des forces armées du Nigéria», estime également que son arrestation et sa détention entravent ses droits à participer à la vie politique du pays, rapporte le quotidien du soir.

L'audience a été fixée à lundi.

Par ailleurs, le dispositif de sécurité policier et militaire a été sensiblement renforcé hier à Lagos où l'ensemble des mouvements d'opposition a appelé à la lutte à outrance contre le régime militaire au pouvoir au lendemain de l'arrestation de M. Abiola, leur porte-drapeau.

Situation calme

Toutefois, en dépit de l'aggravation de la tension politique, la situation demeure paradoxalement calme tant à Lagos que dans le reste du pays.

Jeudi soir une manifestation spontanée à laquelle avaient pris part plusieurs centaines de jeunes partisans d'Abiola, avait éclaté dans le centre de Lagos sans que la police n'intervienne.

Devant les bâtiments de l'administration, la Banque centrale, la radio et la télévision nationale, ainsi qu'aux principaux carrefours stratégiques de la capitale économique du Nigéria, bastion des partisans d'Abiola, des militaires en treillis de combat ont été déployés.

La plupart des étrangers n'ont pas quitté Haïti avant l'arrêt des vols

d'après AFP, AP et Reuter
PORT-AU-PRINCE

La plupart des étrangers résidant en Haïti sont restés dans le pays, en dépit de l'interruption, à partir d'hier à minuit, des liaisons aériennes reliant Port-au-Prince aux États-Unis et au Canada, selon des sources diplomatiques concordantes.

La suspension des vols entre Haïti et les États-Unis, décision sur laquelle le Canada s'était aligné, avait été annoncée le 10 juin par le président Bill Clinton dans le cadre de sanctions américaines pour tenter d'obtenir le départ des responsables militaires haïtiens.

Environ 3000 Américains sur les 8000 résidant dans le pays au-

ront quitté Haïti à l'arrêt des vols, a indiqué le porte-parole de l'ambassade des États-Unis, Stanley Schrager.

Selon plusieurs agences de voyages de la capitale, il s'agit d'une majorité de personnes d'origine haïtienne. La plupart des Américains, dont les membres des missions religieuses protestantes implantées depuis de nombreuses années, ne sont pas partis.

M. Schrager a précisé qu'à ces 8000 Américains s'ajoutaient un millier d'autres qui ne sont pas enregistrés au consulat.

Pour les Canadiens, entre 800 et 850 personnes, dont une majorité de personnes d'origine haïtienne, sur 2400 recensés ont quitté Haïti, a annoncé un porte-parole de l'ambassade du Canada.

En revanche, beaucoup de religieux, la plupart originaires de la province de Québec, «parfaitement intégrés depuis de nombreuses années», n'ont pas quitté le pays, a-t-il dit.

On sait par ailleurs que la compagnie Air France continue ses vols hebdomadaires vers Paris, via Pointe-à-Pitre, dans l'île de la Guadeloupe, ou Saint Domingue, capitale de la République dominicaine voisine.

De plus, le gouvernement illégal Émile Jonassaint (c'est-à-dire non reconnu par la communauté internationale) a établi jeudi l'obligation d'un visa pour les étrangers appartenant aux pays qui en exigent un des ressortissants haïtiens.

Cette mesure touche essentiellement les citoyens américains et accessoirement les Canadiens qui

n'avaient pas jusqu'ici besoin de visa pour entrer dans le pays.

Les Français étaient déjà depuis plusieurs années astreints au visa en signe de réciprocité avec Paris.

Le communiqué gouvernemental précise qu'une taxe de 50 dollars sera exigible à l'entrée sur le territoire national de la part de ces étrangers qui pourront obtenir leur visa dans les ports et aéroports d'Haïti.

Le gouvernement des putschistes a également déclaré jeudi le sénateur démocrate de Floride Bob Graham «personne indésirable» en Haïti.

Le sénateur avait effectué le week-end dernier une visite de vingt-quatre heures à Port-au-Prince au cours de laquelle il avait prononcé une intervention armée en Haïti en cas d'échec des

sanctions internationales et américaines.

Déclarations inconsidérées

Dans un communiqué, le gouvernement qualifie «d'inconsidérées» les déclarations du sénateur et indique que le ministre haïtien des Affaires étrangères a protesté à ce propos auprès de l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince.

De son côté, le commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cédras, a vivement critiqué, hier à Port-au-Prince, le «comportement émotionnel, irrationnel et immoral» de la communauté internationale envers Haïti, tandis que les autorités tentent de mobiliser le pays.

Les propos de l'officier, prononcés lors d'une tournée des